

NIEVRE MAG

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE



AIDE SOCIALE À L'ENFANCE,

l'ADN du Département

DOSSIER

P14

ACTUALITÉS

P4

1000 arbres **plantés**

FOCUS

P5

1^{ère} année **de médecine à Nevers !**

J'AIME MA NIÈVRE

P24

Frédéric COUDRAY, **homme de gras**

CULTURE ET SPORT

P28

Bougez dans **la Nièvre !**

SOMMAIRE

P4 FOCUS

Une première année de médecine à Nevers !

P8 EN PRATIQUE

Très haut débit, le Conseil départemental des jeunes, le budget participatif et les circuits courts. On vous explique tout!

P15 DOSSIER

L'aide sociale à l'enfance. Principale compétence du Conseil départemental, l'ASE assure des missions de prévention et de protection des enfants dont la sécurité, la santé, l'intérêt ou encore les droits sont compromis ou risquent de l'être.

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE, l'ADN du Département



P24 J'AIME MA NIÈVRE

Des hommes et des femmes qui font la Nièvre parlent de leur quotidien et leur cadre de vie. Coups de cœur pour la Nièvre et ses territoires.

P29 CULTURE & SPORT

Revivez avec nous les championnats d'Europe de Canoë kayak de Decize et fêtons ensemble les 60 ans du circuit de Magny-Cours !

P32 AGENDA

Notez tous les rendez-vous d'octobre à décembre 2019 en un coup d'œil ! Événements, culture et sport.



Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex
Courriel de la rédaction : magazine@nievre.fr
Directeur de publication : Alain LASSUS, Président du Conseil départemental
Rédacteur en chef : Stéphane JEAN-BAPTISTE
Coordination éditoriale : Julie PLESSIER
Rédaction : Emmanuel COULOMBEX, Christine VINCENT
Photographies et illustrations : Banque d'images CD58
Création graphique, illustrations et mise en page : Laurent BONTÉ
Impression : ROTO France Impression - 77185 LOGNES
115000 exemplaires
ISSN 2257 - 8579

ÉDITORIAL

Je suis heureux de vous retrouver le temps de quelques lignes dans ce nouveau magazine départemental.

Vous y trouverez la façon dont nous faisons de la politique, au sens stricto sensu du terme, c'est-à-dire l'organisation du territoire. J'espère que vous y verrez la preuve que nous souhaitons toujours être au plus prêt de vos préoccupations quotidiennes, mais aussi que nous souhaitons aider et encourager les nivernais à participer, à être des citoyens, à faire société. Vous le constaterez à travers des articles consacrés à la transition écologique, au budget participatif, mais aussi au travail que nous initiions dans les collèges pour que nos jeunes soient impliqués dans la vie de la Nièvre et fiers d'être nivernais.

Le dossier du jour est consacré au travail que fait le département sur les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui nous sont confiés. Vous y trouverez le travail des équipes départementales auprès des enfants qui, on le sait, sont dès le départ de leur vie handicapés pour prendre leur place dans la société.

J'ai conscience que ce n'est pas parfait, que cela pourrait être mieux. Depuis un an et demi, je m'efforce d'améliorer le quotidien à venir de ces jeunes et des agents du département (projet de reconstruction de la MADEF, rénovation du village d'enfants de Châtillon en Bazois). Je suis limité par les conditions budgétaires imposées par l'État dans le contrat de cadre (pas d'augmentation des frais de fonctionnement de plus de 1,2 %).

Cependant, même si c'est difficile, je suis en complet désaccord avec l'idée que l'État reprendra ce qu'il a confié au département. Cette politique, comme beaucoup d'autres, doit être décentralisée car c'est une politique de proximité.

Cette idée, effectivement, émerge dans un récent rapport mais l'État a déjà géré cette politique qui s'appelait la DAS. Les anciens, dont je fais partie, n'ont pas de souvenirs impérissables de cette période où les enfants étaient effectivement tous égaux...devant la maltraitance !

Et puis l'État, on peut tous le voir à l'œuvre dans des politiques nationalisées, comme la médecine, par exemple, où l'inégalité de traitement devient inquiétante, voire mortelle...

Non ! non et définitivement non, à cette politique de recentralisation.

Oui à une politique décentralisée, menée par des collectivités locales soutenues au niveau financier nécessaire par l'État. ■

Alain LASSUS - *Président du Conseil départemental de la Nièvre*

INFOS



www.nievre.fr



[@nievre.fr](https://www.facebook.com/nievre.fr)



[@nievre.fr](https://www.instagram.com/nievre.fr)

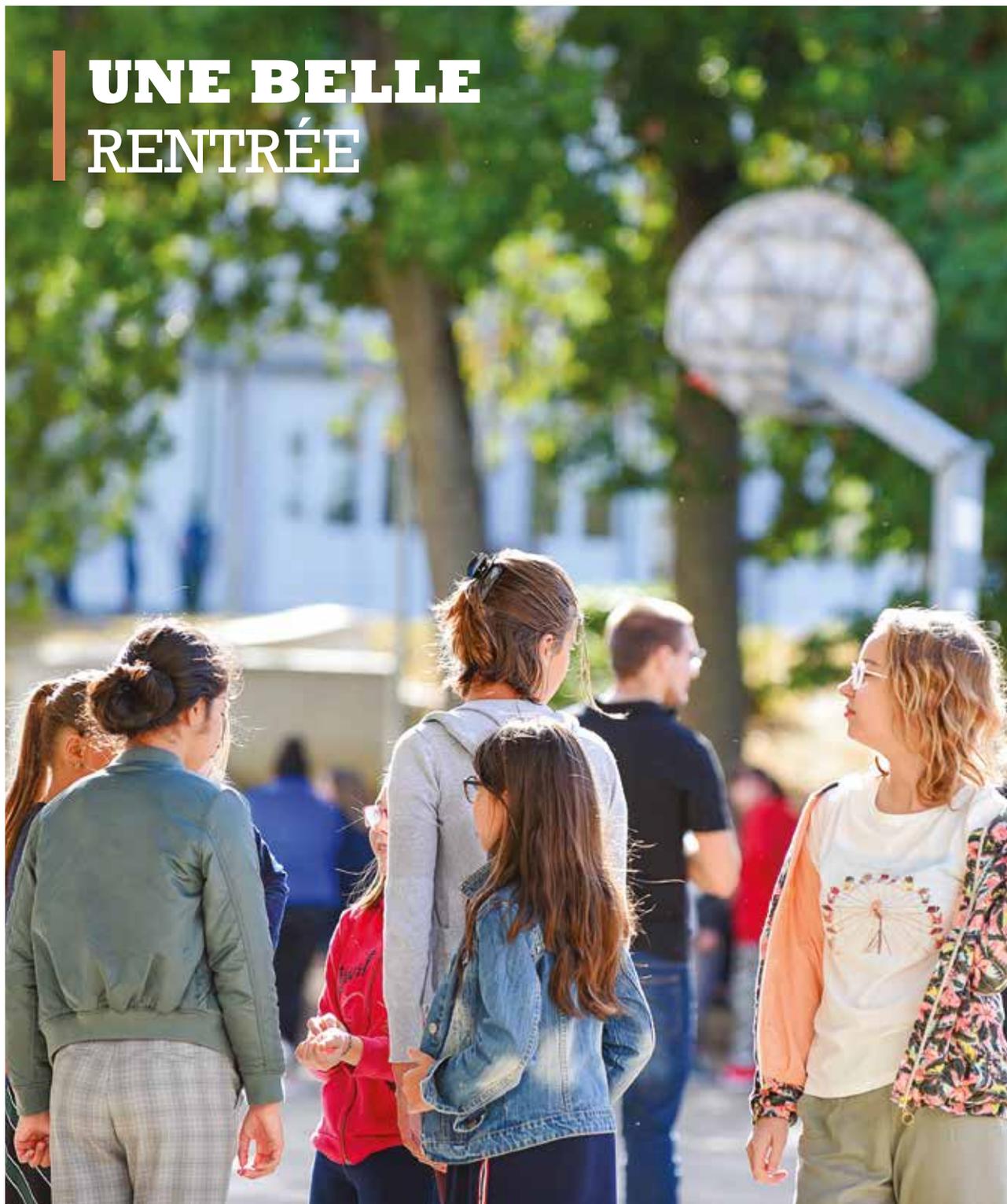


[@nievrefr](https://twitter.com/nievrefr)



[@nievrefr](https://www.linkedin.com/company/nievrefr)

UNE BELLE RENTRÉE



La visite officielle de rentrée scolaire 2019-2020, c'était au collège Claude Tillier à Cosne-Cours-sur-Loire. L'occasion de réaffirmer le rôle du Conseil départemental comme principal financeur des collèges, mais aussi d'affirmer sa volonté d'inscrire les collégiens dans la démocratie participative, avec notamment la création d'un Conseil départemental jeune et citoyen pour favoriser l'expression et la participation à la vie citoyenne.

LA PREMIÈRE ANNÉE DE MÉDECINE À NEVERS D'ICI LA RENTRÉE 2020 !



« Un rêve » qui devient réalité et donne un peu d'espoir quand le Conseil départemental développe de nouveaux dispositifs pour attirer les étudiants et les jeunes médecins sur le territoire afin de lutter contre la désertification médicale.

Des idées, il faut en avoir, il faut se donner les moyens de les réaliser pour que chaque citoyen du territoire ait une offre de santé décente. Avec le nombre décroissant de professionnels de santé, le Conseil départemental s'engage et initie une mission santé qui permet de trouver des solutions pérennes. Lors d'une visite en juillet dernier, le président du Conseil départemental, Alain Lassus, accompagné du Docteur Thierry Lemoine, président du Conseil de l'Ordre et de Marie-Agnès Porta, cheffe de service Santé-Prévention, ont rencontré le doyen de la faculté de médecine de Dijon pour présenter le nouveau dispositif : La Maquette Internat 58 (pour les étudiants de Dijon et de Clermont-Ferrand pour effectuer en partie ou intégralement leurs stages d'internat de médecine générale). À l'issue de cette rencontre, ils ont eu la primeur de l'annonce du doyen, Marc Maynadié qui s'est dit « favorable à la dispense de la première année de médecine à Nevers ». Cette annonce n'a pu se faire sans la fin de la PACES ouvrant une nouvelle organisation des études de santé et donnant de nouvelles perspectives au territoire. Même si l'enseignement supérieur n'incombe pas au département, cette annonce vient soutenir et compléter le travail mené en amont. Les actions et les dispositifs mis en place commencent à porter leurs fruits puisque depuis 2016, 24 bourses ont été signées, 3 médecins sont déjà installés en libéral, un en milieu hospitalier, et des nouvelles bourses sont sur le point d'aboutir. Dans son

document sur l'attractivité médicale, le président de l'Inter Syndicale Nationale des Internes, Antoine Reydelet, a cité la Nièvre et l'Aveyron comme deux départements exemplaires en la matière. Le Conseil départemental démontre sa volonté de réflexion autour de cette problématique par ces dispositifs qui permettent de ne plus dépendre du hasard. Ils apportent une cohérence et une offre globale définissant une politique visant à enlever les freins à l'installation de médecins sur le territoire. La prochaine étape sera de valider la faisabilité de cette première année. ■

QUELQUES DISPOSITIFS

- La bourse : 500 euros par mois, dès la 2^e année de médecine, jusqu'à la fin de l'internat.
- 3 logements de type F4 avec des loyers attractifs pour les stages et les remplacements.
- La Cellule départementale d'accompagnement pour anticiper les départs et les installations des médecins (aide financière et professionnelle)

La totalité des dispositifs sur le site : nievre.fr

Le département de la Nièvre participera avec les autres départements au Grenelle de l'Attractivité médicale qui se déroulera dans le Loiret le 22 novembre 2019.

NOUVELLES PERMANENCES POUR NIÈVRE SANTÉ



La Mutuelle solidaire pour tous les nivernais a été lancée en septembre dernier par le Conseil départemental. Grâce à un partenariat avec la mutuelle MOS, tous les Nivernais, et plus particulièrement ceux qui ont des revenus faibles, peuvent adhérer à cette complémentaire. Avec ses tarifs négociés, Nièvre Santé propose 3 niveaux de garantie sans limite d'âge et sans questionnaire médical. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous rendre aux permanences des sites d'action médico-sociale, des centres sociaux ou des mairies, où vous rencontrerez un conseiller de la mutuelle qui facilitera votre adhésion et répondra à toutes vos questions. ■

Plus d'infos : nievre.fr

LE PREMIER PARLEMENT RURAL

CANTON DE ST-PIERRE-LE-MOUTIER



L'association nationale « Les Nouvelles Ruralités » est à l'origine de ce Parlement rural qui se déroulera le 15 et 16 octobre à la ferme du Marault. Composée d'associations, d'entreprises et d'universitaires, l'association veut inspirer les politiques publiques destinées aux territoires et arrêter avec la politique de métropolisation pour repenser les relations villes/campagnes. Deux jours entièrement dédiés à la ruralité afin de l'imposer dans le grand débat public et d'analyser, voire de compléter, les 200 propositions de l'Agenda rural remis au gouvernement en juillet dernier. ■

UN NOUVEAU DIPLÔME DISPENSÉ À NEVERS

CANTON DE NEVERS-CENTRE



Les Francas et le CFA du sport et de l'animation de Bourgogne-Franche-Comté proposent une nouvelle formation : le Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, Animateur d'Activité et de Vie Quotidienne (CPJEPS AAVQ). Ce diplôme forme des animateurs en alternance pour les structures de loisirs et d'animation socioculturelles durant les temps péri et extra scolaire. De niveau CAP/BEP, cette formation est ouverte dès 16 ans, se fait sur un an et comprend 458 heures de formation. L'animation est un secteur porteur qui peut déboucher vers d'autres diplômes tels les différents BPJEPS. ■

LE PARKING P58 RÉHABILITÉ

CANTON DE NEVERS-SUD



Situé aux abords du stade du Pré Fleuri, le parking Partenaires P58 de l'USON Rugby Nevers a entièrement été rénové. Pendant 5 jours, 5 agents et un chef de chantier ont nivelé, stabilisé et compacté la surface de 12 500 m² à partir de gravas naturelles issus des carrières de Picampoix. Ce chantier d'un montant de 60 610€ a été financé par le Conseil départemental dont 15 610€ pris en charge par Nièvre Travaux et Matériels. Désormais, il est plus facile de se garer, les aires de stationnement sont dorénavant visibles avec la pose d'un gravier de couleur différente de celui des allées. ■

« À LA SAINTE CATHERINE, TOUT BOIS PREND RACINE »



DÉPARTEMENT

Voilà un dicton qui va se vérifier le 25 novembre, jour de la sainte Catherine. À l'heure où il est plutôt question de déforestation dans certaines parties du monde, le Conseil départemental a choisi de planter 1 000 arbres sur les cantons de la Nièvre, soit un peu plus de 58 par canton. Une façon de participer à l'élan international pour sauver la planète. Ces arbres seront plantés dans les structures gérées par le département (collèges, etc). Mais aussi sur des espaces que proposeront les élus et les habitants des territoires. La reforestation a déjà fait des émules dans plusieurs pays, départements et villes de France. Et les bienfaits sont nombreux : indispensables à la biodiversité, ils jouent un rôle de climatiseur naturel (ombre, évapotranspiration), ils fabriquent de l'oxygène, absorbent le carbone et captent certains polluants, ils purifient l'air en produisant de l'oxygène, ... Des effets bons aussi pour notre santé psychique car ils contribuent à diminuer le stress. ■

ENCORE PLUS D'AVANTAGES POUR LES JEUNES



DÉPARTEMENT

Depuis le 1^{er} septembre, le Conseil départemental et la Région ont fusionné le dispositif Jbox 58 avec la Carte Avantages Jeunes portée par le CRIJ Bourgogne-Franche-Comté. Depuis 2015, la Jbox 58 a permis à 20 000 jeunes de bénéficier de nombreux avantages et aides (permis de conduire, prépa aux concours, formation BAFA, accès au logement, mobilité internationale et réductions commerciales). Ce nouveau dispositif donnera plus de 3 000 avantages supplémentaires sur la Nièvre et la Région. La carte sera disponible au BIJ et vous coûtera 8 euros. ■

LA CITÉ MUSÉALE LE PROJET AVANCE !



CANTON DE CHÂTEAU-CHINON

Initié par le Conseil départemental, le projet de la Cité muséale de Château-Chinon est rentré dans sa phase opérationnelle, les travaux vont débuter en janvier 2020. Il regroupera les Musées du Septennat et du Costume ainsi que l'Office de tourisme et la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs. Afin de mieux préparer cette transformation, les Musées ont fermé leurs portes, les vitrines doivent être vidées, les œuvres seront ensuite emballées et stockées dans un lieu tenu secret, certaines subiront même une restauration. Cette phase durera jusqu'à la fin d'année et seulement après les travaux commenceront. Depuis le 1^{er} septembre, les 2 Musées sont entièrement fermés au public, la réouverture est prévue en 2022. ■

TRÈS HAUT DÉBIT : LA FIBRE POUR TOUS LES NIVERNAIS EN 2022



La fibre optique est un brin du diamètre d'un cheveu capable d'acheminer les données numériques à la vitesse de la lumière. Technologie beaucoup plus fiable et performante que le câble, la fibre est la promesse pour chaque foyer et chaque entreprise du territoire de bénéficier de connexions à l'internet très haut débit et rendre ainsi plus fluides et plus rapides les échanges d'informations.

Après plusieurs années de mobilisation des élus, le Conseil départemental et le syndicat mixte Nièvre numérique (qui réunit le Département, les communautés de communes, l'agglomération et la Région) oeuvrent pour que la fibre soit une réalité pour tous les Nivernais à l'horizon 2022, soit 157 000 prises au total.

Sur ces 157 000 prises, déjà 43 200 sont en cours de déploiement sur

l'agglomération de Nevers par l'opérateur Orange, depuis 2015. Nièvre numérique, pour sa part, est investi depuis plusieurs années dans le développement d'un réseau d'initiative publique, qui concerne 46 880 autres prises dans 102 communes du département, d'ici 2021. Dès 2019, 15 000 prises seront construites.

Restaient donc près de 67 000 prises qu'aucun opérateur n'avait prévu d'installer, à l'automne 2018, en dépit

du plan du gouvernement pour le très haut débit pour tous à l'horizon 2022. Après de nombreux contacts avec les différents opérateurs spécialisés, les élus nivernais ont enfin obtenu une première proposition du groupe SFR à la fin de l'hiver dernier. Puis une autre de Altitude infrastructure THD. Très voisines, les deux propositions, au fil des discussions, ont toutes les deux évolué progressivement jusqu'à des engagements de couverture totale, en 2022.



« Les deux opérateurs ont été mis en concurrence » se réjouit Alain Lassus, le président du Conseil départemental, qui y voit un progrès gagnant-gagnant pour la Nièvre et les Nivernais. Pour Fabien Bazin, vice-président du Département et président de Nièvre numérique, « le travail de fond a permis d'améliorer considérablement l'offre initiale qui n'était pas satisfaisante ».

Face aux offres faites au Premier ministre par SFR et Altitude dans le cadre de l'Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) pour la Nièvre, les conseillers départe-

mentaux ont dû, le 17 juillet dernier, émettre un avis pour départager les deux opérateurs. Ils ont ainsi choisi de soutenir la proposition de SFR, qui a ensuite, le même jour, été adoptée par les élus du Conseil syndical de Nièvre numérique. C'est donc bien SFR qui réalisera les investissements, sur fonds propres et sans appels aux crédits publics, nécessaires au raccordement des 67 000 prises restantes.

Cette bonne nouvelle s'inscrit dans la stratégie du Département de développement de ses réseaux. « Nous sommes bien conscients que la problématique majeure de la Nièvre est son enclavement, donc nous nous impliquons directement dans tout ce qui permet de la désenclaver. Nous nous engageons à fond et nous obtenons des résultats » se réjouit Alain Lassus. Il en va ainsi de tous les réseaux, du numérique comme de la mise à deux fois deux voies de la RN7, de l'amélioration des lignes ferroviaires entre Nevers et Paris ou Dijon, mais aussi de la mise en valeur du Canal du Nivernais et de l'aménagement de l'aéroport de Nevers, afin de lui donner un nouvel essor.

A l'instar d'Alain Lassus, les élus nivernais considèrent que « sans réseau, il n'y a pas d'attractivité » ! Toujours est-il que la fibre pour tous les Nivernais devrait être une réalité en 2022 et c'est une bonne nouvelle pour le territoire qui ne peut rester en dehors du train de la modernité et du

progrès. Ce sera un bond de géant technologique pour le grand public qui pourra se connecter à une vitesse enfin satisfaisante pour les usages modernes (téléphonie, télévision, flux de données...) mais aussi pour le développement économique et le tourisme ainsi que pour les applications professionnelles (télé médecine, paiements...).

LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

FABIEN BAZIN



La Nièvre s'est engagée très tôt dans l'accès de tous à un bon débit internet, ce qui la place plutôt en avance par rapport aux autres départements de Bourgogne-Franche-Comté. L'objectif de Nièvre numérique a toujours été le développement de la fibre optique partout et pour tous. D'ores et déjà, nous saurons pouvoir achever les 45 000 premières prises en 2021 au titre du réseau public. Par ailleurs, pour ne pas pénaliser les plus éloignés d'un bon accès internet, nous avons obtenu d'Orange que les derniers centraux téléphoniques bridés à un faible débit soient « boostés » pour obtenir un meilleur ADSL. Dans le même esprit, le déploiement du WIMAX permet de pallier à l'absence de fibre optique. Enfin, les récentes négociations avec les opérateurs privés nous donnent une perspective de couverture à 100 % du territoire en fibre optique. Nièvre numérique sera vigilant quant à la tenue de cet engagement.

UN CONSEIL DÉPARTEMENTAL JEUNE ET CITOYEN (CDJC) ÉLU DANS LES COLLÈGES



Répondant à la volonté d'Alain Lassus, président du Département, de renforcer les actions en faveur de la jeunesse, la collectivité a créé une instance consultative nouvelle, le Conseil départemental jeune et citoyen (CDJC). Les premières élections ont eu lieu à la fin septembre dans chacun des collèges nivernais et un binôme paritaire fille-garçon a été désigné par les collégiens dans chacun des 30 établissements. Ils sont ainsi 60 jeunes de 5^e et de 4^e élus conseillers départementaux jeunes, qui se retrouveront le 5 novembre prochain pour une première session plénière, dans la salle François Mitterrand du Conseil départemental.

Au cours de leurs mandats de deux années scolaires (2019/2020 et 2020/2021), les jeunes élus se réuniront au moins deux fois par an en session plénière et trois fois en commissions. Le 5 novembre, pour la première fois, les collégiens seront amenés à découvrir leurs fonctions et à choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitent s'impliquer, pour aboutir, en fin de mandature (juin 2021), à la réalisation de projets (tel que la création d'une vidéo ou d'une pièce de théâtre, la découverte des institutions parlementaires ou la visite de lieux de mémoire) mais aussi pour être partie prenante de ce qui se passe dans les collèges.

Le but de cette nouvelle instance est clairement de permettre aux jeunes du département de la Nièvre de prendre des initiatives par la réflexion et la réalisation de projets au bénéfice de tous leurs

camarades collégiens. Selon la volonté des élus adultes, il s'agit de favoriser leur expression et leur participation à la vie citoyenne, tout en améliorant leur connaissance du fonctionnement politique et du rôle des institutions et de faciliter leur apprentissage de la vie démocratique.

Un Comité de pilotage composé des chefs d'établissement des collèges, de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, des vice-présidents du Département en charge de l'éducation/jeunesse et du dialogue citoyen, de la direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement du Conseil départemental et d'agents de la collectivité permettra le bon fonctionnement du CDJC. Le Département assume l'ensemble des frais relatifs à l'organisation du CDJC, c'est-à-dire le matériel pédagogique, les transports et la restauration des jeunes lors des sessions et des commissions, les coûts liés à la réalisation des projets et de tous les

éléments de communication nécessaires durant la mandature. Cela représente un montant de 12 000 euros en 2019 et un financement prévisionnel de 30 000 à 40 000 euros sur trois ans (2019, 2020 et 2021). ■

LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

MICHEL MULOT



Jean Jaurès dans son discours à la jeunesse disait : « La République est un grand acte de confiance et un grand acte d'audace », c'est dans cette idée que nous souhaitons que chaque action portée par ces jeunes élu(e)s trouve tout son sens. La confiance, nous la mettrons au service de cette jeunesse et l'audace à la liberté de faire, d'oser et d'agir.

BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS, À VOS VOTES !



La mobilisation citoyenne est lancée ! Depuis le 1^{er} octobre, il est possible de voter pour ses 6 projets préférés, parmi tous ceux qui ont été déposés par les citoyens dans le cadre du Budget participatif nivernais. Peuvent prendre part au vote toutes les personnes physiques résidant dans la Nièvre, d'un âge minimum correspondant à la scolarisation en classe de 6^e et sans condition de nationalité.

Le vote est organisé du 1^{er} au 31 octobre 2019 selon les modalités suivantes :

- soit directement en ligne sur le site www.budgetparticipatifnivernais.fr, après avoir créé un compte utilisateur ;
- soit avec un bulletin papier, constitué à cet effet, et qui devra être déposé dans une urne installée dans les mairies (aux jours et heures d'ouverture), ou encore dans les centres sociaux, dans les collèges, ou enfin dans chacun des 11 sites d'action médico-sociale (SAMS) du Département de la Nièvre.

Le dépouillement aura lieu le mercredi 20 novembre 2019 à l'Hôtel du Département à Nevers et les projets élus seront publiés sur le site www.budgetparticipatifnivernais.fr.

Pour rappel, sur la base de la règle que chaque canton nivernais doit avoir un projet élu, le projet qui aura recueilli le plus de suffrages dans chaque canton sera élu et donc désigné lauréat. Néanmoins, afin de tenir compte de l'enveloppe totale

consacrée au dispositif du Budget participatif nivernais (250 000 euros en 2019) et dans le cas où cette enveloppe ne serait pas atteinte après l'élection des 17 projets par canton, les autres projets seront aussi élus dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus, jusqu'à épuisement de l'enveloppe totale et sans tenir compte forcément de leur implantation géographique départementale.

Les projets proposés par les Nivernais entre le 1^{er} mai et le 15 juillet ont été examinés par les services du Département afin de vérifier leur recevabilité technique et financière, et une fois déclarés recevables, ils ont été publiés pour information à tous les Nivernais, à partir de fin septembre, sur le site www.budgetparticipatifnivernais.fr. De fin septembre à fin octobre, les porteurs de projets sont libres de faire campagne sur tous supports de leurs choix, afin d'inciter les Nivernais à voter pour eux. ■

LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

BLANDINE DELAPORTE



Du 1^{er} au 31 octobre, aux urnes Nivernaises et Nivernais ! Nous avons assisté à une belle mobilisation pour cette première édition du Budget Participatif Nivernais. Il est temps désormais de choisir et de voter pour vos projets préférés. Près de 120 dossiers ont été déposés et attendent que vous les partagiez à travers vos votes. Le Département a fait le choix d'un budget participatif pour permettre aux habitants d'être codécideurs, au côté des collectivités, des projets mis en œuvre dans la Nièvre. Des associations, des établissements scolaires, des particuliers vous proposent leurs idées. Certaines seront concrétisées, d'autres pas... C'est vous, et vous seuls, qui décidez !

CIRCUITS COURTS : UNE DÉMARCHE DE LONGUE HALEINE !



Les élus du Conseil départemental sont engagés depuis de longs mois dans la défense et la promotion des circuits courts alimentaires dans la Nièvre. Il s'agit tout à la fois de défendre le « bien-manger » et l'éducation au goût des plus jeunes, tout en facilitant les échanges de produits locaux plus respectueux de l'environnement et indirectement de soutenir une dynamique économique essentielle de la part des filières agricoles et artisanales régionales.

Comme il l'a fait l'an dernier, le Département renouvelle ainsi, en 2019, son engagement dans le cadre de la Semaine européenne du goût, en amplifiant les actions qu'il engage en faveur des circuits courts.

Par exemple, entre le 7 et le 11 octobre, ce seront plus 100 collégiens sur une journée mais bien 400 collégiens sur quatre jours (du lundi au vendredi, sauf le mercredi 9 octobre)

qui seront invités à se rendre à l'Agropole du Marault, à Magny-Cours, pour participer à des ateliers organisés sur les thèmes du « bien-manger » et de « l'agroécologie-nouvelles technologies ». Ces collégiens, cette fois-ci, seront issus de quatre établissements, deux de Nevers, mais aussi Saint-Benin d'Azy/Saint-Saulge et Saint-Pierre-le-Moûtier.

À chaque nouvelle journée, la visite débutera par un petit déjeuner en commun, suivie des ateliers, puis

sera agrémentée par un déjeuner (120 repas chaque jour), préparé à base de produits locaux achetés sur la plateforme internet Agrilocal 58 (lire par ailleurs), par les équipes de restauration scolaire du Conseil départemental dans les cuisines du collège d'Imphy. Puis, les repas seront livrés par liaison chaude à l'Agropole du Marault.

Acheminés par autocars, dont le coût sera pris en charge par le Conseil départemental, les collégiens par-



ticiperont à des ateliers animés par différents partenaires impliqués dans l'organisation de cette semaine du goût : le Conseil départemental, la Chambre d'agriculture, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le Syndicat départemental des boulangers et le Groupement des agrobiologistes de la Nièvre (GABNI), ainsi que l'association N'Fab.

Présentation d'Agrilocal 58, animation sur l'intérêt de consommer des produits locaux, présentation de la filière « pain », découverte des métiers de l'agriculture et de l'artisanat, intérêt et développement de l'agriculture biologique, dégustation de produits et découverte de nouveaux

goûts, présentation de l'agriculture nivernaise, actions en matière de nutrition et de prévention santé, découverte de l'aquaponie et de la permaculture et projet de Fablab du Marault seront au programme des ateliers, visités par sous-groupes de 25 élèves.

Comme l'an dernier, cette semaine sera ponctuée, le mercredi 9 octobre, par une action ciblant particulièrement les professionnels. Un Salon de l'alimentation de proximité sera donc de nouveau organisé ce jour-là, au Marault, visant tout particulièrement à sensibiliser à la fois les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective publique et privée au nouvel outil que constitue pour eux la plateforme www.agrilocal58.fr. Ce site de mise en relation permet aux agriculteurs faisant de la vente directe mais aussi aux artisans des métiers de bouche, de proposer leurs produits locaux à des collèges, EHPAD, lycées agricoles, restaurants scolaires mais aussi hôtels-restaurants, villages vacances, restaurants d'entreprises, tout en respectant les procédures des marchés publics.

Expérimenté depuis avril dernier, Agrilocal 58 est rentré, depuis septembre, dans une phase de généralisation à l'ensemble des établissements de restauration collective du département. ■

LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

JOCELYNE GUÉRIN



Le Conseil départemental de la Nièvre a été lauréat de l'appel à projet du Plan National de l'Alimentation pour une déclinaison territoriale.

Nous relèverons donc ces 3 défis pour la Nièvre:

- faire de l'agriculture et de l'alimentation un levier de développement local ;
- faire de l'alimentation un levier de justice sociale et de développement social local ;
- favoriser les modes de production et de consommation plus respectueux de l'environnement.

Une dynamique est engagée!

De nombreuses initiatives sont lancées par des acteurs publics comme privés.

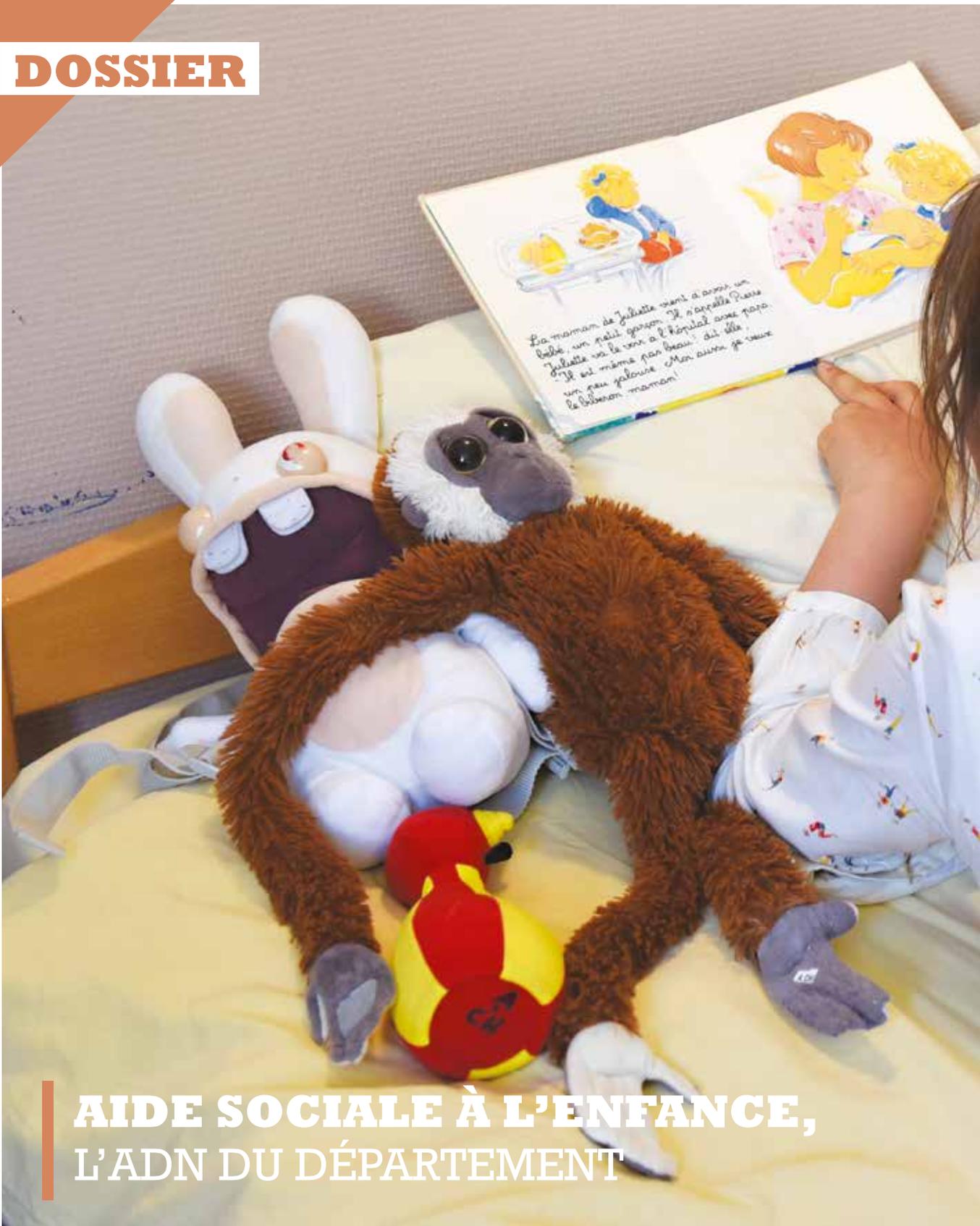
Notre credo :

« du local dans l'assiette de tous » !

AGRICULTURE BIOLOGIQUE : UNE CONVENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LE GABNI

Le 25 juin dernier, Alain Lassus, président du Conseil départemental, et Xavier Niaux, président du Groupement des agriculteurs biologiques de la Nièvre (GABNI) ont signé une convention de partenariat au terme de laquelle le Département attribue au second une subvention de 46 000 euros dans le cadre d'un programme d'action de promotion et de développement de l'agriculture biologique dans la Nièvre. Trois actions sont identifiées : 1) accompagner le développement de la culture bio, contribuer à la mise en place du nouvel espace-test maraîcher du Marault et favoriser la diffusion des productions biologiques en lien avec le Département ; 2) contribuer à la mise en place de la stratégie départementale de la biodiversité, notamment en accompagnant les actions prévues au Marault ; 3) relocaliser la consommation des produits bio, notamment en restauration collective, contribuer au Plan alimentaire territorial (PAT), notamment en contribuant au développement de la plateforme Agrilocal 58.

Le GABNI est la seule organisation professionnelle agricole encore soutenue par le Conseil départemental. Ce partenariat marque la volonté des élus d'accompagner l'agriculture biologique comme un mode de production respectueux de l'homme et de la nature.



AIDE SOCIALE À L'ENFANCE, L'ADN DU DÉPARTEMENT

Principale compétence du Conseil départemental, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) assure des missions de prévention et de protection des enfants dont la sécurité, la santé, l'intérêt ou encore les droits sont compromis ou risquent de l'être. Le Conseil départemental est attentif aux changements sociétaux pour anticiper et adapter sa politique aux nouvelles problématiques.



PRIORITÉ **AUX POLITIQUES SOCIALES**

Indépendamment des contraintes financières imposées par l'État, le Conseil départemental donne priorité dans son budget aux politiques sociales. Quand bien même, il souhaiterait faire davantage, sans toujours le pouvoir, en vue d'empêcher l'aggravation des problèmes. La politique de l'enfance est une politique compliquée dans la mesure où elle touche l'humain et en particulier les enfants. Il n'y a pas de solution idéale, chaque enfant a une histoire différente, et de ce fait, chaque enfant a besoin d'une prise en charge personnalisée. Il faut sans arrêt s'adapter et faire face à de nouvelles problématiques. Une responsabilité qui implique un investissement constant des professionnels et une remise en question continue. Depuis plusieurs décennies, la notion de « famille » a été bouleversée, sa forme a considérablement évolué (famille monoparentale, couple hétérosexuel avec enfants, famille recomposée, parents du même sexe avec enfants,...). Cette mutation, cumulée à la crise économique, à la précarité, à l'isolement et à l'éloignement, impacte la vie de nombreuses familles et modifie considérablement le contexte sociétal, social et familial.

L'ASE EST INITIÉE PAR L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

Avec notamment le Morvan et ses nourrices, et jusque dans les années 60, la Nièvre a été la terre d'accueil de milliers d'orphelins et d'enfants abandonnés, pour l'essentiel parisiens. Un usage qui perdure puisque le Conseil départemental du Val de Marne possède encore 2 agences de placement familial sur le territoire. C'est pourquoi le département consacre une part importante de son budget pour la protection de l'enfance, soit environ 15 %. Un investissement conséquent pour aider au mieux ces enfants en danger. Le Conseil départemental pourvoit à la santé, à la sécurité, au bien être et au développement des enfants confiés à l'ASE par décision judiciaire. Il assure le suivi des établissements accueillant les mineurs et, il dispose d'un dispositif de prise en charge et d'accueil par des assistants familiaux ; et enfin, il accompagne les parents en difficultés avec des actions de soutien à la parentalité pour permettre à l'enfant de rester à domicile.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les profils des enfants confiés évoluent, avec de plus en plus de troubles du comportement qui ont des conséquences sur leur propre sécurité et celle de leur entourage. La prise en charge sanitaire de soins pédopsychiatres ou médico-sociaux n'incombe pas à l'ASE mais relève des services de l'État.

C'est pourquoi, l'offre d'accueil éducatif proposé par le Conseil départemental ne peut pas répondre favorablement et correctement

DOSSIER

à la prise en charge de ces mineurs, engendrant des ruptures dans leur projet de vie. Une conséquence désastreuse pour ces enfants, car de nombreux placements échouent, que cela soit en MECS (Maison d'enfants à caractère social) ou en famille d'accueil. De plus, les professionnels et en particulier les assistants familiaux sont souvent désarmés face à ces comportements nécessitant toute leur attention au détriment des autres enfants.

À cela s'ajoute la pénurie de médecins de PMI (Protection Maternelle et Infantile), 2/8 sur notre territoire. Le Conseil départemental ne peut pas satisfaire son obligation légale, à savoir recevoir tous les enfants de moins de 6 ans. De ce fait, certains échappent à la surveillance indispensable permettant la détection des troubles du

développement dès le plus jeune âge et d'apporter aux parents des conseils et des orientations de soutien à la parentalité. À cela s'ajoute également, l'arrivée massive des mineurs étrangers non accompagnés sur le territoire dont le département a la charge, pour laquelle le département peine à apporter une réponse entièrement satisfaisante, faute de prise en compte à l'échelon national de cette problématique. Malgré un investissement constant des moyens humains et financiers, l'ASE répond à ses responsabilités en s'appuyant sur ses partenaires pour limiter au maximum les situations d'enfant en souffrance. ■

LES SOLUTIONS



LA PRÉVENTION AVANT TOUT

Les modes d'emploi pour devenir parents n'existent pas, on apprend, on se construit ensemble au fur et à mesure que l'enfant grandit. Un jour ou l'autre des parents sont confrontés à des difficultés dans l'éducation ou dans la prise en charge de leur enfant, et ceci à n'importe quel âge. Il est important de ne pas culpabiliser les parents, de les aider à trouver les ressources et les leviers nécessaires. Contrairement à d'autres départements, la Nièvre a fait le choix de poursuivre l'analyse de ses pratiques pour s'adapter à la notion de « famille » afin de mieux répondre aux problématiques de la parentalité et de l'enfance. C'est pourquoi, il est nécessaire de prévenir, de sou-

tenir, de conseiller et de préserver l'équilibre familial toujours dans l'intérêt de l'enfant, et le plus précocement possible. Les lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016 contribuent et renforcent le rôle préventif du département notamment à travers la PMI qui par ces actions peut détecter dès l'annonce de la grossesse au sein des familles, des situations délicates nécessitant de mettre en place une aide aux parents. Les travailleurs sociaux adaptent les prises en charge en fonction de chaque situation afin de maintenir le lien parental pour éviter au maximum le placement.

LA FORMATION

Soucieux du bien-être des enfants et des professionnels, le Conseil départemental développe les formations, un volet essentiel et indispensable. Les formations proposées, la mise en place de supervision et l'analyse des pratiques permettent aux personnels de l'ASE d'avoir les outils adéquats pour répondre aux difficultés et aux problématiques des enfants confiés, avec un seul objectif : améliorer l'évaluation des situations et de trouver les ressources nécessaires face aux situations difficiles. ■

LES MISSIONS DE L'ASE

PROTÉGER ET ACCUEILLIR

Parfois les situations nécessitent le placement de l'enfant, qui ne se fait pas sans traumatisme, que cela soit pour l'enfant ou pour les parents. Il est parfois nécessaire de protéger le jeune mineur en proposant un accueil autre que dans sa famille tout en maintenant le lien parent/enfant, en l'aménageant ou en l'annulant sur décision du juge. Ce placement se fait sur demande des parents ou du juge pour enfant ; il est ensuite confié au service de l'ASE.

À partir de ce moment, le mineur est directement placé sous la responsabilité du président du Conseil départemental.

Plusieurs accueils sont possibles :

- chez un tiers pour un accueil durable et bénéfique (protection administrative)
- chez un tiers digne de confiance désigné par le juge des enfants
- dans un établissement géré par le département (la MADEF) ou d'autres structures agréées.
- dans une famille d'accueil, titulaire d'un agrément délivré par le département.



CRÉATION D'UNE CELLULE

Le Conseil départemental a créé une cellule de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou qui risquent de l'être. La CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) relève d'une obligation légale. Elle apporte un avis, un conseil aux personnes qui s'interrogent sur la situation d'un mineur. Cette cellule contribue également à l'observation du dispositif de Protection de l'enfance en lien avec l'Observatoire National de l'Enfance en Danger. ■

EN PRATIQUE

COMMENT SAVOIR QUAND UN ENFANT EST EN DANGER?

On ne peut s'appuyer que sur la loi qui dit qu'un enfant est en danger à partir du moment où sa santé, sa sécurité, sa moralité ou son éducation sont en jeu. La plupart des interventions portent sur des cas de négligences, de carences éducatives ou de problèmes d'autorité parentale. Les cas de maltraitance physique ou d'abus sexuel restent exceptionnels.

QUI PEUT SIGNALER ?

Tout le monde, et c'est un devoir, que cela soit un citoyen lambda ou un professionnel qui intervient auprès d'enfants (enseignants, voisins, membre de la famille, assistantes maternelles, ...)

QUI CONTACTER ?

La CRIP 58

Service Famille Enfance

Hôtel du département - 58039 Nevers cedex / 03 86 60 69 00

Ou le numéro national 119 « Allô enfance en danger » : 45 écouteurs soumis au secret professionnel, se relayent 24 h/24, 7j/7 pour répondre aux appels. Les appels sont confidentiels, gratuits depuis un fixe ou un mobile et n'apparaissent sur aucun relevé téléphonique afin de préserver l'anonymat.

L'objectif de la CRIP 58 ou du 119 :

- intervenir le plus tôt possible et ce, toujours dans l'intérêt de l'enfant
- mettre en place une évaluation effectuée par une équipe pluridisciplinaire pour proposer au cas par cas une réponse adaptée.

DOSSIER

DES PROFESSIONNEL(LE)S À VOS CÔTÉS

L'ASE est composée d'une multitude de métiers formant des équipes pluridisciplinaires et complémentaires. Que cela soit le simple agent technique ou l'éducateur, la psychologue (...) chacun joue un rôle avec un seul objectif : le bien-être de l'enfant.

AGENTS TECHNIQUES

**Laurent Geoffroid (site de Garchizy),
Jérôme Lavaut, Julien Larregoyti (site
de Nevers)**

« C'est un super métier, même s'il n'est pas assez reconnu. Il va au-delà, on prend conscience qu'on a un rôle à jouer, on n'est pas de simples agents techniques ou des chauffeurs. On fait partie de la chaîne, on ne peut pas fonctionner seuls. C'est comme une maison ici, une famille nombreuse. Les formations nous ont permis de savoir comment agir face à un comportement déroutant, et ça c'est important. Quelques fois, on croise des enfants qui sont passés par l'ASE, ils viennent nous saluer, et là, on comprend qu'on a été un repère, un référent qui l'a aidé à se construire. Ces gamins, ils ont tous quelque chose, ils sont attachants même si parfois ils sont usants ». ■

INFIRMIÈRE PMI

Emilie Martin

« Avant, j'ai travaillé en milieu hospitalier, maintenant en tant qu'infirmière de PMI, je ne travaille plus la boule au ventre, chaque journée est différente, il n'y a pas de routine. J'ai l'impression d'être utile même si cela est moins facile quand on a affaire à des cas concernant l'ASE. Les placements, c'est parfois lourd, on ne sait jamais comment cela va se passer. Heureusement, ce n'est pas tout le temps et c'est gérable. Maintenant, j'ai du recul, et je fais des échanges de pratiques avec une psychologue, ça m'aide. C'est une satisfaction quand les choses aboutissent et quand de l'autre côté, les familles adhèrent et comprennent en demandant de l'aide. Et ça, c'est génial ! » ■

PSYCHOLOGUE À CHÂTEAU-CHINON

Emmanuelle Blin

« Cela fait 15 ans que je fais ce métier et je l'adore. Les enfants sont une source de richesse. Malgré ce qu'ils ont subi, ils sont optimistes et parfois ils parlent de leur vécu avec beaucoup d'humour. Mon rôle est d'écouter, je ne dois pas me substituer au rôle des parents. Certaines situations sont lourdes de conséquences. J'ai appris avec l'expérience à prendre du recul et de la hauteur sur les choses du quotidien. Les formations et les supervisions mises en place permettent aussi de gérer la détresse et la souffrance de ces enfants. Ce métier apprend l'humilité, il apporte un autre regard sur le monde et les gens ». ■



LINGÈRE/COUTURIÈRE À LA MADEF

Manon Charondier

« Les enfants ont libre accès à la lingerie, ils passent souvent pour récupérer leurs vêtements propres, recoudre un bouton et même réparer les doudous. Parfois, ils se confient, j'essaye de les reconforter. À chaque fois, j'en fais part aux éducateurs. La propreté et l'hygiène sont importantes, ce métier leur donne une bonne image d'eux à travers l'apparence. Avec ce métier, je me sens utile et je contribue à ma manière au bien-être de ces enfants ». ■



CUISINIER À LA MADEF

Patrick Perrin

« Je n'ai pas beaucoup de relation avec les enfants car ils ne peuvent pas venir quand ils veulent dans la cuisine même si la porte est toujours ouverte. Il y a des normes d'hygiène et de sécurité. Mais j'ai une bonne relation avec eux, ils viennent me féliciter quand ils ont bien mangé, et ça, c'est la cerise sur le gâteau. Pour les anniversaires, on essaye de leur faire plaisir en leur préparant un gâteau qu'ils aiment et qu'ils choisissent. Au moins à ma manière, je contribue à leur bien-être ». ■

MÉDIATRICE FAMILIALE POUR LE SERVICE DE MÉDIATION NIVERNAIS MORVAN

Véronique Lauliac

« Mon rôle, c'est d'orienter les personnes, de les positionner en tant que « papa ou maman », ils se réapproprient ainsi leur rôle. Ils doivent oublier le conflit souvent lié à la séparation ou suite à un divorce qui les ronge, dans leur intérêt, et dans celui de l'enfant. Ce n'est jamais simple. Les parents sont volontaires, ils arrivent dans un lieu neutre, la médiation familiale ne dépend pas des services sociaux, il faut qu'ils puissent à travers ce processus se réapproprier leur rôle. C'est une satisfaction pour moi d'aider ces personnes, de les voir progresser et quelques fois, ils vous remercient ». ■



ASSISTANTE FAMILIALE

Pascaline Rogee

« J'ai vécu dans une famille où ma maman était assistante familiale donc j'étais déjà sensibilisé à ce métier, car s'en est un. J'ai un seul agrément, et c'est volontaire ; je m'occupe d'un jeune garçon depuis qu'il a 6 semaines et, qui est en situation de handicap. Cela n'a pas été facile au début, heureusement le service et les formations sont là pour nous épauler. Il y a des formations pour gérer les difficultés, pour à la fois intégrer l'enfant à sa famille mais tout en prenant suffisamment de recul. Cet enfant, il fait partie de notre famille mais lui et nous sommes conscients qu'il n'est pas rattaché par le sang à nous. Mon mari et mes enfants entretiennent également une relation particulière avec lui, et tout se passe bien. C'était normal pour moi d'aider un enfant en souffrance, ça l'est aussi pour ma famille ; il faut être solide et prêt pour accepter un enfant. Une chose est sûre, c'est que je contribue à ce que ce jeune se sente bien ». ■

ÉDUCATRICES SPÉCIALISÉES

Marie Manseau et Isabelle Rychlewski

« On sait quand commencent nos journées, mais on ne sait jamais quand elles vont se terminer car il y a toujours de l'urgence à gérer. La particularité de travailler en milieu rural, c'est qu'il faut aimer faire des kilomètres... Du coup, on fait beaucoup d'heures et à un rythme d'enfer. On fait cela, car on croit en quelque chose. La force de ce métier, c'est aussi ses inconvénients. L'éducateur, c'est celui qui conduit l'enfant hors de danger. On est un vecteur qui rend la vie plus légère à ces enfants qui ont déjà un passé bien chargé et puis, on est un fil rouge, on fait le lien avec tous les interlocuteurs. Notre patron, c'est avant tout l'enfant et son intérêt. Présenté ainsi, les parents ont une meilleure compréhension du placement. Parfois, quelques-uns d'entre eux nous remercient d'avoir agi dans l'intérêt de leur enfant. C'est un métier riche, rempli de rencontres et d'échanges. On se souvient de chacun. Ces enfants, ils font partie de nous. Quand on les croise, eux aussi se souviennent, et même nous remercient ; c'est à ce moment qu'on sait qu'on sert à quelque chose, même si notre métier n'est pas reconnu à sa juste valeur ». ■



ASSISTANTE SOCIALE

Séverinne Roussel

« Ce métier est varié et demande beaucoup de polyvalence. Ce sont les personnes qui me sollicitent car elles ont besoin d'aide, de conseils, il faut être à l'écoute et souvent, ma simple venue permet que ces personnes trouvent les solutions elles-mêmes. J'interviens essentiellement dans les champs du social, ce qui concerne l'insertion, le budget, le logement, la dépendance et la protection de l'enfance. En fonction des situations, je fais un suivi et j'oriente les personnes. Parfois les malaises sont plus profonds et cela aboutit à une évaluation des informations préoccupantes. Je suis là, avant, pendant et après. Ce métier, je le vois comme une vocation. Pour moi, c'est une source d'inspiration. Les personnes en difficultés ont des capacités et des ressources formidables, je m'inspire de cela ». ■

CONSEILLÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET FAMILIALE

Pauline Herault

« Je suis spécialisée pour aider les personnes dans la gestion de leur budget. Quand il y a des enfants, je vérifie que les fondamentaux sont respectés, à savoir, le paiement du loyer, à manger dans le frigo, l'hygiène ou encore que l'enfant puisse s'épanouir. Éviter les impayés pour l'intérêt de l'enfant. Ce métier est lui aussi varié, je vois tellement de choses, certaines situations sont difficiles mais quand je peux améliorer le quotidien et le confort d'une famille, c'est réconfortant. On se dit qu'on est utile. C'est un travail d'équipe, on est tous mobilisés quand on doit gérer une situation, sans oublier les formations qui apportent un plus à la gestion des cas difficiles ». ■

CONCLUSION

Malgré les vives critiques rencontrées lors de la diffusion du documentaire sur l'Aide Sociale à l'Enfance, cette politique est fortement soutenue par le président, Alain Lassus et par les services concernés. C'est l'une des compétences dans laquelle le Conseil départemental investit le plus. Suite à cette diffusion, des rapporteurs ont été mandatés par le gouvernement dont la députée de la Nièvre Perrine Goulet, afin de faire un bilan de cette politique. Les 19 propositions, auxquelles

le département a contribué, ont été formulées et la plupart sont déjà mises en place par celui-ci.

Depuis de nombreuses années, le département de la Nièvre a alerté le ministère de la santé et l'ARS (Agence Régionale de Santé) sur les manques de moyens pour le traitement sur la santé des mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Malgré une prise de conscience de l'État avec la mise en œuvre de moyens supplémentaires dans le cadre du Projet Territorial

de Santé Mentale (PTSM) qui devrait produire à terme des effets positifs, le Conseil départemental continue sa réflexion pour améliorer le « système » et privilégie les actions de prévention et de soutien à la parentalité. Le département s'est engagé auprès du CREAI (Centre Régional Études d'Actions et d'Informations) à faire évoluer les pratiques des professionnels, sans oublier l'investissement financier engagé dans la reconstruction et la rénovation de ses foyers. ■



LE PLACEMENT RESTE ET RESTERA UN TRAUMATISME POUR LES ENFANTS CONFIÉS. POUR CERTAINS, CELA LEUR A PERMIS D'AVANCER ET DE POUVOIR SE CONSTRUIRE, C'EST LE CAS DE JASON LAMETTE

« J'ai été placé dès l'âge de 4 ans, avec mes deux frères on s'est retrouvé en foyer. Ça a été dur, je pleurais tout le temps et je ne parlais pas, je ne comprenais pas pourquoi j'étais ici. Il a fallu du temps, j'étais en colère et je frappais mes camarades. Mais avec l'aide des psychologues, j'ai appris à me canaliser. C'est vers 8 ans que j'ai pris conscience que ce placement, c'était pour notre bien. En foyer, j'étais complice avec un éducateur et une éducatrice, c'était comme une sorte de famille de substitution. Ensuite, mon grand frère est parti, je suis resté avec mon petit frère, mais vers 14 ans, j'avais envie d'autre chose, on était bien mais cela ne suffisait plus. On voyait les enfants arriver et repartir, mais nous, nous étions toujours là. L'équipe nous a proposé d'aller dans une famille d'accueil ; je me rappelle que j'étais surexcité, je posais plein de questions. Avec cette famille, ça a tout de suite bien collé. Ça m'a fait du bien d'avoir une maman et un papa, ça m'a apaisé ; même si je sais pertinemment que ce ne sont pas mes vrais parents. Sans eux, sans cette rencontre, je n'aurais pas pu me projeter et continuer mes études. Même si j'ai 18 ans, je vais rester jusqu'à la fin de mon apprentissage et encore après. C'est ma famille ! Quelque part, on peut dire que j'ai eu de la chance. » ■

LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

DELPHINE FLEURY



« Nous avons une capacité et une envie réelle de faire évoluer cette politique. Face aux difficultés rencontrées par les professionnels, il a fallu la repenser, la refondre. L'axe de prévention est l'un des marqueurs forts que nous développons, sans oublier la formation qui permet de faire face à des complexités prégnantes afin d'éviter un maximum les ruptures de parcours tout en maintenant le lien parental. Nous avons une responsabilité envers ces enfants, cette politique ne peut se faire sans l'aide des partenaires qui comme nous, mettent en place leurs moyens financiers et humains dans l'intérêt des enfants. Concernant les 19 propositions des rapporteurs à propos des politiques de l'ASE menées par les départements, il ne faut pas avoir un modèle unique. Il faut une base commune en laissant de la latitude aux départements pour que ceux-ci puissent mener comme ils l'entendent la protection de l'enfance. »

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (MADEF)

La Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MADEF) se compose de deux structures, celle de Nevers et celle de Garchizy. Son rôle est l'accueil d'urgence des mineurs en vue d'une observation et d'une évaluation afin de mettre en place un projet individualisé : le Projet Pour l'Enfant (PPE), tout en gardant un lien parent/enfant. L'enfant est pris en charge dans sa globalité afin que la séparation soit la moins traumatisante. Les éducateurs et les psychologues contribuent au processus de soin et d'évaluation pour compléter le regard sur la prise de décision finale du juge. Cette fonction d'observation est aussi réalisée par les professionnels du lieu qui n'ont pas forcément une vocation spécifiquement éducative.

UNE RECONSTRUCTION PENSÉE POUR UN MEILLEUR ACCUEIL !

Soucieux du bien-être des mineurs placés, et marqué par une priorité politique portée par le président du Conseil départemental, il a été décidé de reconstruire et de restructurer la MADEF. Les professionnels sont directement intégrés au projet par le biais d'un programmiste qui a identifié les besoins des agents afin d'améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel en établissant un programme fonctionnel et un cahier des charges précis. Ce nouvel établissement sera proche des commerces pour que les enfants se sentent intégrés à la vie de tous les jours, leur donnant un contexte ordinaire proche de la réalité. Un projet participatif qui aura une approche environnementale exemplaire. Qui dit nouvel établissement, dit nouvelles missions : avec une capacité d'accueil plus importante (79 contre 57) comprenant 8

enfants par unité pour faciliter les sorties ; la fin de la mixité dès le collège ; l'élargissement de l'accueil (plus long pour éviter les ruptures), les repas seront toujours servis sur place en privilégiant les produits locaux et les circuits courts (Agricola) ainsi que des aménagements extérieurs spécifiques comme un city stade, un poulailler, un potager afin de créer des ateliers éducatifs, et surtout pour donner une « vie ordinaire » à ces enfants. Enfin, ce lieu sera dédié à la très grande urgence, pour éviter les complications et que l'enfant est un temps spécifique d'intégration avec un professionnel et, un renforcement du pôle médico-social avec une infirmière et la vacation d'un médecin. Il y aura même un accueil de jour, notamment pour les enfants déscolarisés souvent placés en famille d'accueil.



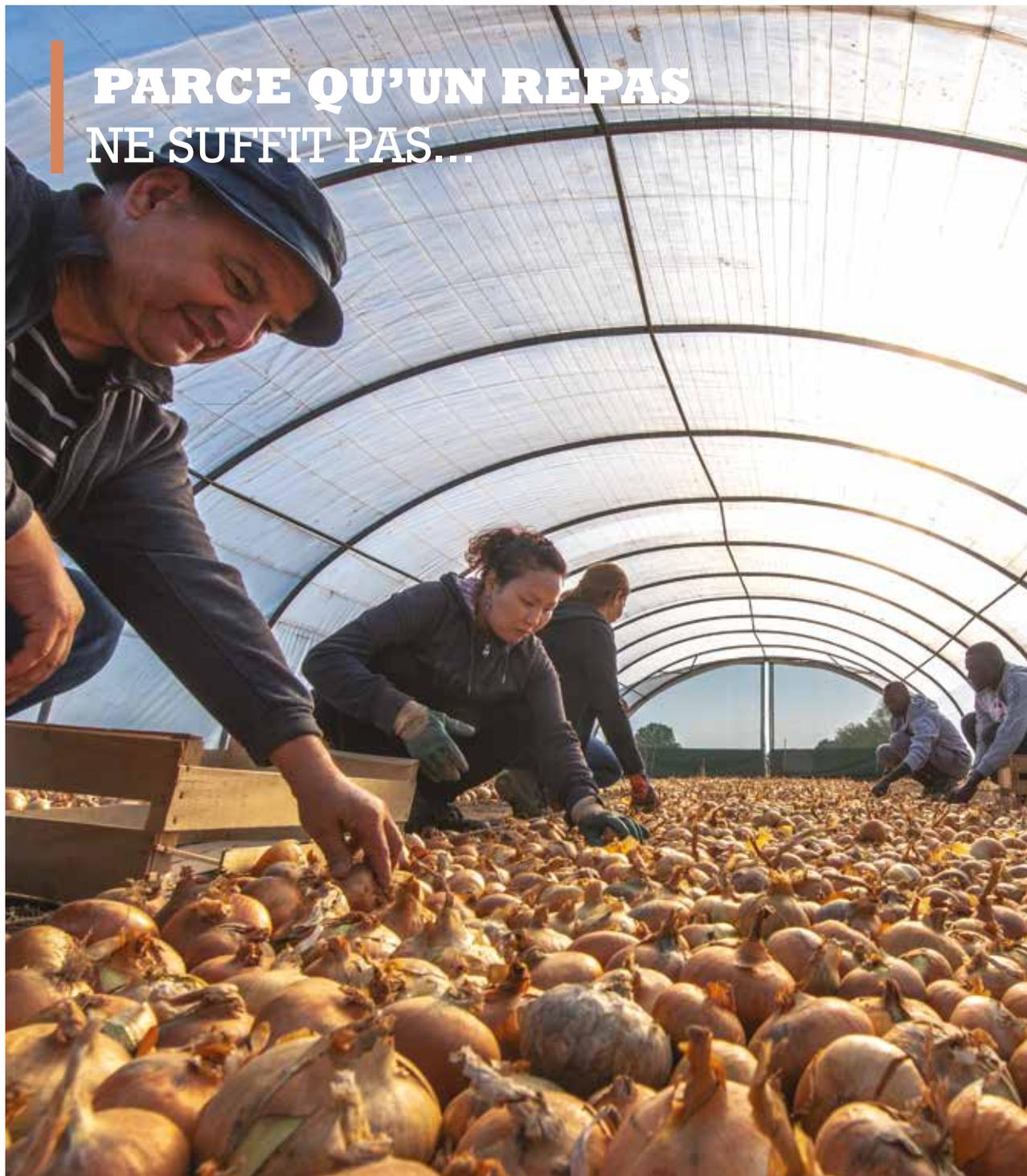
LE VILLAGE D'ENFANT À CHÂTILLON EN BAZOIS

Il accueille les fratries dans plusieurs pavillons recevant jusqu'à 5 enfants qui sont sous la responsabilité d'assistants familiaux et d'éducateurs spécialisés et de psychologues ; avec un espace réservé aux visites des parents afin de préserver les liens familiaux. Là aussi, il a fallu repenser cette structure créée en 1974 pour faire évoluer et proposer une meilleure qualité d'accueil. Ce projet s'inscrit dans un Contrat pluriannuel d'objectifs et de Moyens afin d'échelonner les réaménagements et les financements. Le Conseil départemental accompagne ce projet avec un soutien financier conséquent. Il est prévu de passer de 90 places à 110 actuellement, avec une diversification d'accueil pour répondre aux besoins des enfants grandissant au sein du village : 11 appartements en semi-autonomie pour l'insertion des futurs jeunes adultes (formation, études) ; avec une nouveauté, la création d'un service de placement à domicile de 12 places composé d'une équipe pluridisciplinaire qui aide et accompagne les parents dans leur rôle ; 22 places en MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social) et 45 places au Village d'Enfant ; dont 39 places sont réservées aux enfants de la Nièvre. ■



LES RESTOS
DU CŒUR

**PARCE QU'UN REPAS
NE SUFFIT PAS...**



Le 26 septembre 1985, une idée est lancée par l'humoriste Coluche sur les ondes radio (Europe 1), « J'ai une petite idée comme ça (...) un resto qui aurait comme ambition, au départ, de distribuer 2 à 3 000 couverts par jour. » Malheureusement 34 ans après, cette association reconnue d'utilité publique reste plus que jamais mobilisée pour lutter contre la pauvreté et démultiplie ses actions en faveur de la solidarité : « parce qu'un repas ne suffit pas ».

Les 24 centres des Restos du Cœur couvrent 200 communes du département, le principal se trouvant à Nevers, avec le siège social et un entrepôt pour recevoir et stocker les denrées alimentaires livrées par l'association nationale ou par l'Union européenne ainsi que toutes les marchandises données généreusement lors de la collecte départementale. Ces centres sont gérés uniquement par des bénévoles et contribuent, avec l'aide d'autres associations solidaires, à maintenir la tête hors de l'eau des populations les plus démunies. Désormais, les Restos du Cœur ont dû s'adapter à l'évolution de la société et de la pauvreté ; ils proposent d'autres actions que celles qui ont fait leur autorité dans le domaine, même si la collecte et la distribution de repas restent l'une des principales missions. En effet, 650 000 repas ont été distribués dans la Nièvre sur l'année 2017-2018, et ce chiffre augmente tous les ans. Ce volet important de l'association compte sur l'implication des bénévoles et une logistique à faire pâlir certaines entreprises afin d'organiser les ramasses dans les supermarchés environnants, la distribution des denrées et le soutien amené aux bénéficiaires. Les publics touchés sont surtout les familles monoparentales, les jeunes migrants ou non, mais depuis quelque temps, les bénévoles font un constat alarmant et reconnaissent une recrudescence des travailleurs pauvres et des retraités qui viennent augmenter le nombre de bénéficiaires. Une fois l'aide alimentaire dépassée, il convient d'apporter un soutien complémentaire directement lié à la personne. Les nouvelles missions répondent à la diversité des besoins et des différents publics accueillis. Ce sont plutôt des accompagnements divers qui permettent aux bénéficiaires une réinsertion sociale.



Ils sont nécessaires et utiles quand il est difficile de « survivre » dans cette société souvent trop individualiste. Les bénévoles sont là pour apporter un réconfort, un soutien moral, même si c'est le temps d'un café ou de quelques minutes de conversation. Les bénéficiaires peuvent profiter et participer à ces actions, ainsi ils ont accès au micro-crédit, à l'accès aux droits et à la justice, à des cours pour lutter contre l'illettrisme, à des ateliers de cuisine ou d'estime de soi, etc. avec une particularité : toutes ces prestations sont entièrement gratuites. D'ailleurs, pour la première fois, l'antenne départementale de Nevers a pu faire partir 27 personnes en vacances. Parmi ces actions, il y a aussi les chantiers d'insertion, véritables tremplin pour les personnes qui perdent pied. Le Jardin du Cœur, situé aux abords de Nevers, permet à une vingtaine de personnes de se reconnecter à la réalité, de retrouver une certaine dynamique afin de reprendre confiance pour retrouver un emploi. Ce jardin de 6 hectares est une zone de maraîchage qui produit environ chaque année une vingtaine de tonnes de légumes qui sont distribués dans les différents centres du département. En ce qui concerne son financement, c'est une spécificité nivernaise puisque c'est une convention bipartite entre l'État et le Conseil départemental. Une fois par an, le jardin du Cœur ouvre au public, généralement courant mai, pour vendre des plans de légumes et de fleurs.

L'antenne départementale recherche un nouveau local pour son centre de distribution de Nevers. En effet, il est menacé par la rénovation du quartier du Banlay qui implique un déménagement d'ici 2020. L'association est confrontée à la difficulté de trouver un bâtiment public, de préférence gratuit, en bon état, et suffisamment grand pour accueillir les bénéficiaires. D'après le président, Claude Delair : « *La réfection du Banlay pose un questionnement sur notre avenir. Même si nous sommes aidés par la municipalité et que le Conseil départemental nous a assuré un soutien relationnel, le centre risque de fermer du jour au lendemain, et ça, ce n'est pas possible !* »

Nous sommes encore loin de l'espoir émis par Coluche quelques années après la création des Restos, quand il disait : « Je serai heureux lorsque les Restos du Cœur n'auront plus de raison d'être. », car les besoins ne font qu'augmenter, ici comme partout.

Prochaine collecte les 8 et 9 novembre prochains. Les bénévoles seront présents dans les grandes enseignes de la distribution. Durant ces deux jours, les Restos ont toujours besoin de bénévoles pouvant assurer les permanences, donc si vous voulez donner un peu de votre temps et contribuer à cet élan, vous êtes les bienvenus.

Plus d'infos : 09 72 62 14 84

ad58.siege@lesrestosducoeur.org. ■



Frédéric Coudray est bien connu à Donzy et dans toute la Nièvre pour son élevage de canards et d'oies, dont il vend les foies gras, multi-médailles, sur les marchés et au magasin de producteurs Secrets de paysans à Coulanges-lès-Nevers. On sait moins qu'il a racheté le Moulin de l'huilerie, à Donzy, et qu'il fabrique de l'huile de noix et de noisettes, vendues de la même façon.

F RÉDÉRIC COUDRAY

« ILY A DES HOMMES DE COM, DES HOMMES DE LETTRES, MOI JE SUIS UN HOMME DE GRAS ! »

Nièvre Mag : D'où êtes vous originaire ?

Frédéric Coudray : Je suis né en 1968 à Cosne-sur-Loire. Nous ne sommes plus beaucoup à naître là ! Mon père était un petit réfugié parisien de la guerre, arrivant à 4 ans en gare de Donzy et dont personne ne voulait parce que trop petit pour aider. C'est alors Mademoiselle Coignet qui l'a recueilli et il est resté à Donzy, tandis que sa mère, ma grand-mère Marie-Louise, est restée à Villejuif avec ses trois autres filles. Quant à ma mère, elle est née à Menestreau, de parents yougoslaves, les Ozbolt. Cela me plaît de dire que je suis fils d'un réfugié et d'une naturalisée, mais je pense être bien Nivernais maintenant...

NM : Quel est votre endroit préféré pour vous ressourcer dans le département ?

FC : Attendez, je cherche... Il y en a plusieurs mais je dirais, d'abord, ici chez moi, au Moulin de l'huilerie, que j'ai racheté à M^{me} Pradalier en octobre 2012. J'aime me poser sur le petit pont à l'entrée du moulin et regarder l'eau du bief. C'est un endroit que j'aime pour être contemplatif... S'il y a un endroit que je défends, c'est mon exploitation, à la Bretenière, où j'éleve 5 000 à 6 000 canards et 800 oies par an, exploitation que j'ai achetée en 1995, mais plus généralement je promeus tout le Donziais. J'explique souvent que si vous enlevez la Bretenière, mais aussi le Donziais et la Nièvre sur 1 000 km de profondeur, c'est tout l'édifice qui s'écroule. Celui qui a construit la Bretenière parlait de « clé de voûte de la France », une expression que je reprends souvent à mon compte... Selon mes interlocuteurs, la formule convient bien aux trois territoires : mon exploitation, le Donziais et la Nièvre.

NM : Y-a-t-il une personnalité nivernaise pour laquelle vous avez un coup de coeur particulier ?

FC : C'est encore plus facile ! Fin-juin, début-juillet, j'ai fait une croisière sur le Canal du Nivernais, que je ne connaissais pas. Chez le loueur de bateaux, il y avait deux fascicules qui présentaient les personnages célèbres du département. En

première position, était mentionnée l'existence de Jean-Roche Coignet, officier de la Garde impériale de Napoléon, titulaire de la Légion d'honneur, et qui s'est illustré dans de nombreuses batailles de la Grande armée. Marie Coignet, qui a recueilli mon père à Donzy, était sa descendante ! Le Capitaine Coignet, entre deux campagnes napoléoniennes, a dû revenir souvent en Nivernais, où il a même dû avoir une nombreuse descendance... À tel point qu'un hameau porte son nom sur la commune de Menou. Ce qui me rend fier, c'est de me dire qu'à deux ou trois personnes, on a pu connaître Napoléon, comme il suffisait de 7 personnes pour avoir un contact avec le président Obama : ça marche dans l'espace mais aussi dans le temps.

NM : En gastronomie, une spécialité nivernaise qui vous met l'eau à la bouche ?

FC : Cela m'arrive de me présenter comme producteur de gras... Autant faire du bon gras ! Il y a des hommes de com, des hommes de lettres, moi je suis un homme de gras ! Je dirais donc une salade gourmande avec un peu de foie gras, un peu de magrets et de l'huile de noix, issus de mes entreprises. Je suis un peu chauvin pour mon métier, mon territoire et mes entreprises, aussi bien l'exploitation que l'huilerie. J'ai été 30 fois médaillé aux concours et, même si je n'y présente plus mes produits, cela a beaucoup fait pour notre reconnaissance et notre réputation... alors que le foie gras avait moins de légitimité dans la Nièvre que dans les Landes, par exemple.

NM : Quel regard portez-vous sur le département ?

FC : D'abord, je voudrais dire que la Nièvre n'est pas synonyme de handicap ! Il y en a qui font encore des sous avec ça, comme les Boucheries nivernaises, à Paris, qui n'ont qu'un lien très éloigné avec le département. J'aimerais aussi que les Nivernais expatriés à Paris ou ailleurs nous aident davantage à vendre nos produits et à attirer de nouveaux visiteurs dans la Nièvre ! Nous l'avons fait avec le magasin Secrets

de paysans, à Coulanges-lès-Nevers, pour-quoi ne pourrions-nous pas le faire à Paris ? J'ai même déjà le nom : Petits éleveurs nivernais indépendants et solidaires (PENIS), dont le sigle ne va peut-être pas vous plaire (rires!). Cela pourrait être une association de producteurs, pour expliquer qu'on « monte à Paris, qu'on veut s'y étendre, y donner le meilleur de nous, qu'on veut y grandir » (rires) ! Je suis peut-être déjà trop vieux, alors que je vais commencer à réfléchir à ma succession, mais il faut qu'on corrige l'image de ce « vieux département » dont on pourrait aussi dire qu'il a trente ans d'avance !

NM : Et nourrissez-vous des espoirs pour la Nièvre ?

FC : Que ceux qui en sont partis nous donnent un coup de main ! On a des talents et des compétences pour ça ! J'en veux pour preuve l'exemple de ma sœur, qui est aujourd'hui DRH du groupe Nestlé à Milan. Elle est associée avec moi dans l'huilerie et elle a beaucoup participé à la Ruche qui dit oui, notre groupement qui livre nos produits aux Parisiens. Grâce à elle, la balance commerciale de la Nièvre pèse 80 000 euros de plus ! Et ce n'est qu'un exemple ! Et puis, on peut espérer que la Nièvre reviendra à la mode, que l'accent morvandiau reviendra aussi à la mode !

NM : Qu'est-ce qui vous fait rester ?

FC : Il n'y a rien qui peut me faire partir ! Je ne me pose même pas la question ! L'agriculture n'est pas délocalisable et pour moi, la Nièvre est une évidence ! Cela dit, je n'ai pas beaucoup voyagé et j'aimerais bien partir un peu. Aller voir ailleurs, c'est parfois quelque chose de bien, d'abord parce que ça permet de prendre des bonnes idées à copier et aussi parce qu'en revenant on peut se dire qu'on n'est pas si mal chez nous... ■

LA NIÈVRE ACCUEILLE DE NOUVEAUX ARRIVANTS

Dès 2006, le Conseil départemental s'est attaché à mettre en oeuvre une politique d'attractivité du territoire. Depuis, l'effort s'est accru, notamment sous l'impulsion de la Délégation à l'attractivité du territoire (DAT) et avec la participation du Département à des salons permettant de présenter les atouts de la Nièvre et d'écouter les témoignages de néo-Nivernais(es), arrivés ces derniers mois dans le département.



Monique et Bert Van Kooten Kaasjager sont Néerlandais. Ils ont ouvert en 2016 une chambre d'hôte à Mont-et-Marré et, l'an dernier, un jardin d'été. Monique était éditrice de sites internet et Bert, 63 ans, conseiller en informatique. Tous les deux ont eu envie d'arrêter leurs emplois aux Pays-Bas, après 30 ans de labeur, « direction la tranquillité », tout en « restant à une journée de route des enfants et des petits-enfants restés au pays ». Le choix de la Nièvre s'est vite imposé : « pas de pollution, la belle lumière du Morvan et du Bazois, et les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle qui sécurisent notre activité à l'année ». Monique et Bert se sont vite intégrés au tissu associatif local : ils sont membres du comité des fêtes, des Actrices nivernaises et font du yoga et de la musique country. « C'est une très bonne expérience. Nous avons été très bien accueillis, les Nivernais sont des gens très gentils » témoignent-ils. Au moment d'acheter la maison, il y a trois ans, le couple a pu compter sur l'aide de leur compatriote Lonneke Grobben, qui pilote un centre de formation à l'installation professionnelle en France, depuis Saint-Honoré-les-Bains. Ils ont pu aussi s'appuyer sur les sessions d'accueil de Néerlandais que le Conseil départemental organise depuis dix ans sur le territoire. 40 installations ont ainsi été réalisées depuis lors. ■



Valérie Loron est artiste et diplômée d'un Master d'informatique. Avec son mari qui a reçu une dernière affectation en Région parisienne avant la retraite, cette maman de trois grands enfants « cherchait un point d'ancrage pour s'implanter dans le centre de la France, à proximité de sa famille » qui vit en Saône-et-Loire. « Nous sommes venus visiter Nevers, ville qui paraissait dynamique, notamment sur le plan culturel, et nous avons découvert une Ville d'art et d'histoire, ce à quoi je suis sensible en tant qu'artiste ». Le couple a aussi été séduit par l'habitat attractif et coquet : « plus encore que l'aspect financier, le style des maisons nous plaisait et nous avons aimé la qualité de vie ». Etudiant en design, le dernier fils a pu s'inscrire à l'ESAAB. La ville dispose de transports en commun accessibles et pratiques et les Loron souhaitent éviter de prendre la voiture, que ce soit pour faire des courses ou aller à leurs activités associatives. Valérie Loron se sent très bien intégrée désormais : « l'accueil a tout de suite été bon et une copine de la chorale m'a dit qu'elle avait l'impression de me connaître depuis plus longtemps qu'un an. C'est dire la proximité que nous avons pu établir ». ... Si l'artiste-informaticienne relance une activité de création de livres de photos de familles personnalisés, elle a rencontré les services du Conseil départemental lors d'un dernier TAPAS 1 Job, une opération co-organisée par la Maison de l'emploi et de la formation dont l'objectif est de faire se rencontrer de nouveaux arrivants sur le territoire et entreprises du même secteur. ■

ire, afin d'accueillir de nouveaux Nivernais et faire face au déclin démographique.
, en particulier avec l'organisation de formations pour les agents de développement
en faire la promotion auprès d'un public désireux de s'installer à la campagne.



Hélène Touzeau n'avait « aucun a priori sur la Nièvre, ni bon ni mauvais ». Avant d'arriver, elle ne connaissait pas le département. Originnaire de Vendée et ancienne conseillère tourisme et événementiel durant 9 ans en Baie de Somme, la néo-Neversoise pilote désormais, avec les élus, la démarche d'attractivité de la marque La Nièvre. « *Ma première impression a été de trouver une ville avec un patrimoine attrayant et un accueil convivial et bienveillant de la part de Pascal Arbault, le président de l'association portant la marque* » témoigne-t-elle. Très vite, elle est invitée à dîner par les responsables et « *cet accueil au-delà de l'attrait du poste, est une belle image pour le département. Je me suis sentie bienvenue, ce qui a différencié la Nièvre d'autres territoires* ». . . Si la mer lui manque dans la Nièvre, « *heureusement, il y a la Loire et une nature omniprésente et un bocage préservé : ici, on peut prendre des bains de forêt* » sourit la trentenaire qui salue aussi « *la simplicité d'approche des Nivernais* ». Ce qu'elle apprécie par dessus-tout, c'est « *qu'il y a tous les services tout en ayant la qualité de vie de la campagne. Tout est accessible à pied ou à vélo ! Ce n'est pas la galère dans les transports et les prix de l'immobilier sont attractifs* » ! Et, « *nous ne sommes pas loin de Paris et de villes très sympathiques comme Lyon ou Clermont-Ferrand, avec un minimum de route* ». Le Département travaille sur l'attractivité économique avec l'association qui porte la marque La Nièvre, comme il le fait sur le plan de l'attractivité résidentielle avec l'Agence de développement touristique. ■



Jean-Pierre Soares vit depuis 6 mois à plein temps à Cosne-sur-Loire, après avoir travaillé dans une librairie en Région parisienne. Quadragénaire, en couple sans enfant, cet homme de culture a ouvert, en mai dernier, le café culturel Le Pas de côté à Cosne-sur-Loire, un concept innovant et un lieu multiple où en plus d'une petite restauration, sont proposés des expositions, des concerts et des petits spectacles. Il a ouvert tout l'été et les premiers échos son chaleureux et avenants, même si le patron note « *une certaine timidité des Cosnois* ». Pour les aider à se libérer, Jean-Pierre Soares va organiser les 12 et 13 octobre « *un festival artistique et éclectique* » qui prendra « *une forme interactive au cours d'ateliers ouverts entre les artistes et le public* ». Le néo-Nivernais a pu acheter une maison dans le centre-ville « *mais un peu à l'écart* » et il ne regrette pour rien au monde son choix : « *on peut faire l'aller-retour facilement à Paris, en train ou par l'autoroute, Cosne est une petite ville à visage humain où il y a tout ce qu'il faut, et les tarifs du foncier sont tellement attractifs* » ! Pour Jean-Pierre Soares, « *la situation est idéale* ». ■

DECIZE

AU CŒUR DE L'EUROPE



Du 22 au 28 juillet dernier, les Championnats d'Europe de Canoë-Kayak Marathon se déroulaient à la pointe des Halles à Decize. C'est la 2^e fois que cette compétition, créée en 1995, est organisée en France.

Cette semaine a été rythmée par des courses qui ont rassemblé une vingtaine de nations et pas moins de 500 sportifs venus de toute l'Europe défendre leurs couleurs ; avec 3 compétitions majeures : la coupe d'Europe des Masters, la Short Race et le Championnat d'Europe de Marathon.

Ce fut un vrai challenge pour le comité d'organisation d'ordonner une compétition d'une telle ampleur, avec un enjeu supplémentaire : faire de cette rencontre sportive un événement populaire. Le challenge a été relevé. En marge des compétitions, le comité a proposé des activités et des divertissements gratuits qui ont séduit le public. Outre une organisation millimétrée, cet événement n'a pu se faire sans les nombreux bénévoles présents avant, pendant et après. Une organisation remarquable et saluée par Jean Zougrana, président de la Fédération

française de canoë-kayak et des sports de pagaies, ainsi que par le président du Conseil départemental, Alain Lassus qui se félicite que la Nièvre ait les capacités d'organiser de grands événements sportifs internationaux

Durant ces Championnats d'Europe, les français s'étaient fixés 5 médailles, les résultats sont à la hauteur des espérances de l'entraîneur Nicolas Parguel car au final ce sont 6 médailles et 3 titres qui ont été remportées par l'équipe de France pour 27 engagés de 16 à 35 ans. ■

BILAN POSITIF

POUR L'ÉQUIPE DE FRANCE

CYRILLE CARRÉ

1^{er} champion d'Europe de la discipline Short Race

JÉRÉMY CANDY

vice-champion d'Europe en Short Race

CLÉMENCE LEBLANC

championne d'Europe de marathon en C1 dame junior

MARINE SANSINENA

vice-championne d'Europe de marathon en C1 dame senior

STÉPHANE BOULANGER

vice-champion d'Europe en K1 homme senior

QUENTIN URBAN
ET JÉRÉMY CANDY

champions d'Europe en K2 hommes seniors

Magny-Cours

INTERNATIONAL CIRCUIT / NEVERS FRANCE

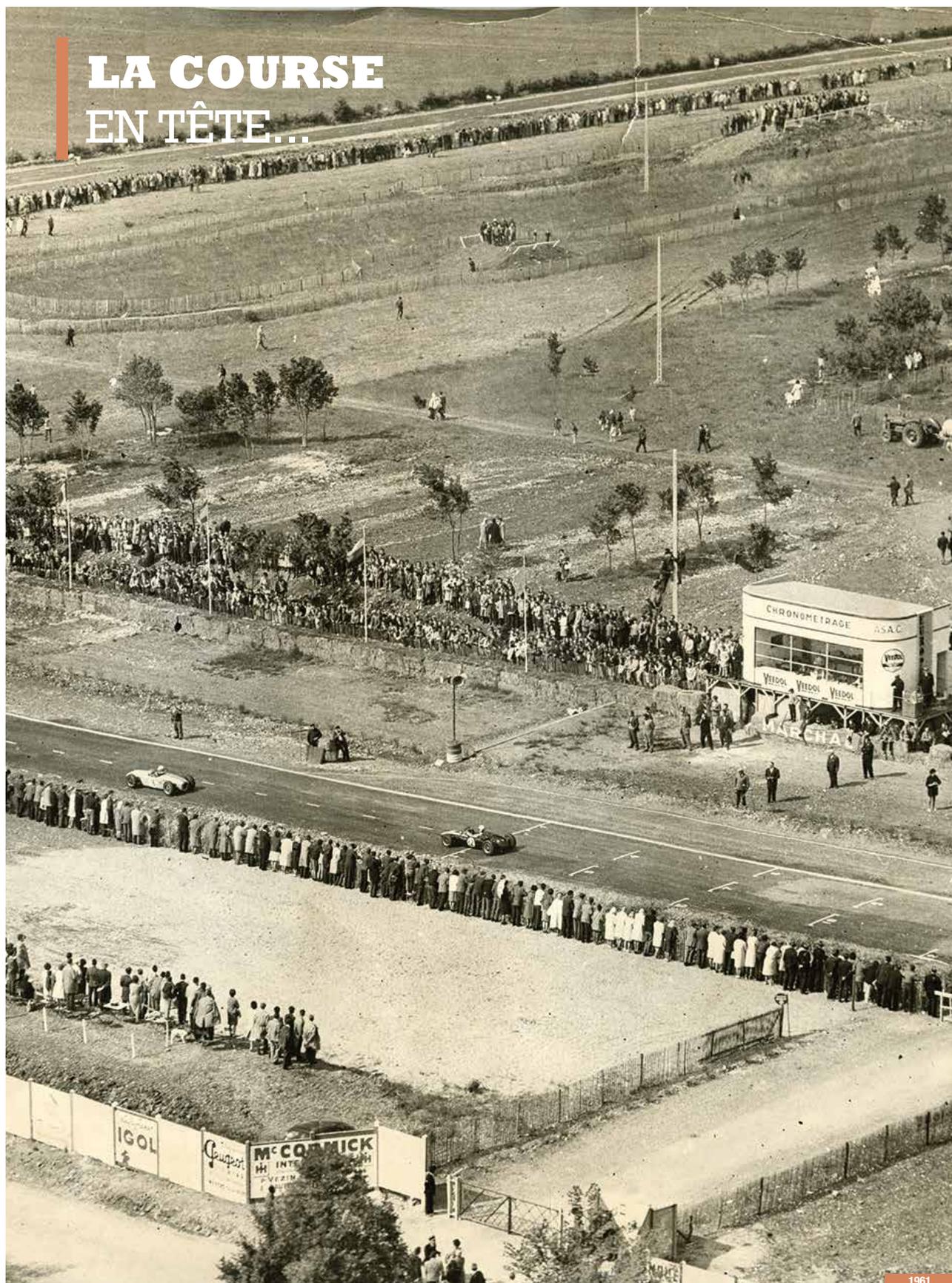


KARTING

03 86 21 80 43

kartingmagnycours.com

LA COURSE EN TÊTE...



1961

CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS

60 ANS DE VROMBISSEMENTS !



C'est en 1959 que Jean Bernigaud, jeune éleveur charolais élu maire de Magny-Cours en 1957, a eu l'idée d'un circuit routier pour les sports mécaniques. Il s'inspirait alors du Grand prix de l'Automobile club de France (ACF) qui avait eu lieu en juillet 1954 à Reims. Les réglementations imposées étant draconiennes et faute de garantie des autorités sur la pérennisation d'un tel circuit sur routes, Jean Bernigaud réoriente alors son projet vers une piste de vitesse qu'il créera sur la partie des terres de son domaine (Domaine de Bardonnay) à cheval entre Magny-Cours et Saint-Parize-le-Châtel. Son projet repose alors sur trois objectifs : créer un « Motor stadium » ouvert à la pratique de tous les sports mécaniques (auto, moto, moto-cross, karting), un site ouvert en permanence proposant un maximum d'animations et enfin un lieu portant une vocation pédagogique.

En 1960, le 7 août, le circuit de karting est inauguré. À Nevers, un premier club, le Karting club nivernais, est créé, suivant l'engouement des Français pour cette discipline venue d'outre-Atlantique. La piste de 510 mètres de long et 6 mètres de large comporte 7 virages et le Motor stadium prend le nom de Jean Behra, un pilote français décédé accidentellement en août 1959.

Jean Bernigaud et son associé, Charles Ardoin, continuent de développer le projet. En mars 1961, une piste de moto-cross est inaugurée et 5 000 personnes se pressent, ce jour-là, pour observer une course spécialement organisée.

En 1969, la piste est élargie, cinq stands



sont construits et une nouvelle piste en terre vient se rajouter à l'ancienne piste. Ce sont les bases du nouveau circuit automobile, qui, en 1971, une fois terminé, s'étendra sur une longueur totale de 3 850 mètres et une largeur de 9 mètres, permettant d'accueillir des courses de 30 voitures ou 40 motos.

La paddock goudronné est créé en 1979 et le nouveau parking géant est aménagé dans la prairie en mars 1984. Un an plus tard, on crée des bureaux et une salle de presse au-dessus des stands.

En 1986, le Conseil général de la Nièvre rachète le circuit à la famille Bernigaud, avec le projet de construire une piste de Formule 1. En 1989, il y a 30 ans, le circuit est désormais homologué pour recevoir le Grand prix de France de F1 : une nouvelle histoire commence. Le 1^{er} Grand prix de F1 a lieu le 7 juillet 1991 et sera renouvelé chaque année jusqu'en 2009, attirant ainsi les plus grands champions de la discipline et mettant la Nièvre sous les feux médiatiques du monde entier.

La nouvelle piste de karting est créée en 1994 et la piste « Club », pour les essais et les baptêmes, sera inaugurée en 2000. Chaque année, en semaine et quasiment tous les week-end, le Circuit de Nevers Magny-Cours fait le plein d'adeptes des sports mécaniques. En 2018, il a reçu près de 320 000 visiteurs. ■

Source :
« Le Circuit de Magny-Cours, 50 ans de passions mécaniques », de Jean-Louis Balleret, aux éditions La Fabrique Nevers, collection « Encyclopédie illustrée du Nivernais Morvan »



CLAP DE DÉBUT

POUR UN OUTIL CULTUREL HORS NORME



Le CLAP ou Maison communale de service et de culture a ouvert en juin dernier. À travers ce nouveau lieu, la commune d'Ouroux-En-Morvan concrétise sa volonté de développer une culture de proximité.

Ce lieu est au cœur de la vie sociale et culturelle de ce village de 650 habitants du Parc Naturel régional du Morvan. C'est en partie grâce au succès du festival du film court Partie(s) de campagne organisé par l'association Sceni Qua Non que ce projet a pu voir le jour, et aussi grâce à la volonté des élus locaux pour que la culture soit accessible à tous, même en milieu rural. La municipalité a saisi l'occasion lorsqu'il a

fallu rénover la poste du village. Pourquoi ne pas créer un complexe socioculturel ? L'idée a fait son chemin au sein du conseil municipal pour créer ce lieu spécifique. Même s'il a fallu batailler auprès des instances pour financer ce projet d'envergure pour cette petite commune (département, région, parc du Morvan, État), le Maire, André Guyollet, et son équipe, ont relevé le défi. Le projet, certes audacieux, est désormais viable.

Prochainement, le miniplexe aura les validations de la commission du Centre national du cinéma lui permettant 4 projections par semaine et le droit de projeter les films en sortie nationale. ■

LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

JEAN-LOUIS BALLERET



Le soutien à la culture est une volonté politique forte dont les maîtres mots sont la proximité et l'itinérance. Les principaux axes : l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre avec Reso et ses 100 enseignants répartis sur les territoires associés ; le développement du livre et de la lecture avec 161 structures de lecture publique aidées ; sans oublier le soutien financier à nos 70 partenaires culturels (associations et collectivités).

Les salles obscures fixes ou mobiles sont nombreuses dans la Nièvre grâce à l'implication de l'association Sceni Qua Non qui œuvre pour promouvoir le cinéma itinérant. 31 communes participent à l'aventure. 2 unités de projection sillonnent le département, elles sont montées et démontées chaque jour et diffusent une sélection tout public. Une mission d'intérêt général soutenue par les collectivités et portée par les 10 salariés de l'association. Un succès qui s'explique par la volonté de la politique locale et par l'engouement du public. ■

CLAP POUR CINÉMA

64 places (dont 2 pour personnes à mobilité réduite) bénéficiant des dernières technologies en matière d'image et de son (3D et 5.1), avec 2 séances quotidiennes. ■

CLAP POUR LECTURE

Un nouvel espace de 35 m² pour la médiathèque, réaménagé et repensé en un lieu de vie tourné vers les échanges, les ateliers et les jeux. ■

CLAP POUR ARTS

Un espace à vocation multiple, encourageant l'émulation et favorisant la créativité. L'espace d'exposition temporaire est directement ouvert sur la rue pour favoriser l'accès. ■

CLAP POUR POSTE

Un des derniers services publics encore présent en milieu rural. Le CLAP héberge également un bureau d'accueil et d'information touristique. ■

EMMANUEL DE LA VILLÉON OU « LA LIBERTÉ DE PEINDRE »



L'exposition Emmanuel de La Villéon ou « la liberté de peindre » est visible au Musée de la Loire à Cosne-sur-Loire jusqu'au 18 décembre.

Venez découvrir cet artiste peintre qui appartient au mouvement pictural impressionniste. Emmanuel de La Villéon (1858-1944) est méconnu parce qu'il n'était pas assez novateur dans la technique et, surtout parce qu'il a su s'affranchir des tendances de l'époque lui donnant ainsi une certaine indépendance, voire une liberté dans l'expression picturale, d'où le titre de cette exposition. Ce peintre breton, originaire de Fougères (Ille-et-Vilaine) et grand voyageur, entretenait une relation particulière avec la Nièvre où il a vécu une partie de sa vie. Il a ainsi passé 30 ans en Puisaye à Bitry. Son coup de pinceau, ses taches de cou-

leurs juxtaposées et équilibrées (technique empruntée aux impressionnistes) cumulés à sa recherche de l'harmonie font de lui un peintre mélancolique dont les toiles évoquent la joie tranquille, le calme, l'équilibre et la sérénité. Il travaillait uniquement en extérieur, reprenant parfois les mêmes paysages mais à des saisons différentes, avec à chaque fois cette ardeur pour représenter l'instant et exprimer la lumière sur la toile.

130 tableaux composent cette exposition temporaire, la majorité provenant de collectionneurs privés et 15 œuvres du Musée de Fougères ; avec 2 salles distinctes, une dédiée à la vie du peintre et

une autre aux peintures réalisées dans la Nièvre et le Cher. En parallèle, il faut absolument découvrir la collection « fonds de boîte », nom qu'il donnait à ses études faites sur le vif, peintes sur des petits panneaux de bois, de carton ou de toile ; ces minis œuvres sont de véritables petites pépites peintes avec minutie. ■

Impressionnisme : mouvement pictural de la seconde moitié du XIX^e siècle qui marque la rupture de l'art moderne avec la peinture académique cherchant à exprimer les impressions fugitives, comme la mobilité, les phénomènes climatiques, la luminosité changeante au fil des saisons. Ce mouvement se déclina sous toutes les formes d'expressions artistiques (peinture, sculpture, photographie, cinéma, littérature et musique).

D'JAZZ NEVERS FESTIVAL

9 AU 16 NOVEMBRE - LA MAISON & THÉÂTRE MUNICIPAL - NEVERS



D'Jazz Nevers Festival revient avec une 33^e édition du 9 au 16 novembre. Une semaine riche et intense pour découvrir ou redécouvrir les grands noms du jazz avec notamment Charles Lloyd, Andy Emler, Thomas de Pourquerey, Eric Truffaz, Naïssam Jalal, André Minvielle, David Murray, Louis Sclavis, Joe Lovano... ; sans oublier la scène montante du jazz nationale, européenne et internationale. Ce sont environ 30 concerts, du duo à la grande formation, du jazz traditionnel à celui plus avant-gardiste. Le festival est ouvert à tous, petits et grands, musiciens avertis ou novices. ■ www.djazznevers.com

INTERNATIONAUX DE TENNIS NEVERS-NIÈVRE

30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE - SAINT-ÉLOI



La 22^e édition a déjà commencé le 30 septembre et se poursuit jusqu'au 6 octobre sur le site du Comité Départemental de Tennis de la Nièvre à St Eloi (4, route de Coulanges). Ce tournoi se classe depuis 2016 au 5^e rang des tournois masculins en France. Il est composé uniquement de professionnels et contribue au classement mondial ATP. L'occasion de découvrir les futurs grands noms du tennis, de promouvoir le tennis dans le département et de contribuer à l'attractivité de la Nièvre. Sont passés par le Tournoi International Nevers-Nièvre : Jo-Wilfried Tsonga, Gilles Simon, Richard Gasquet. ■ www.comite.fft.fr/nièvre

NEVERS À VIF

30 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE - THÉÂTRE MUNICIPAL & CHAPITEAU - NEVERS



Là aussi, une 33^e édition étalée sur 4 jours du 30 octobre au 2 novembre et entièrement gratuite. Pour cause de travaux de réhabilitation du Café Charbon, le festival se délocalise au Théâtre Municipal et sous chapiteau sur l'esplanade du Palais Ducal. Une programmation toujours éclectique tournée vers la scène musicale actuelle, les jeunes talents et les musiques du monde. Une première soirée avec du rap et du hip-hop français (Zed yun Pavarotti, Fanny polly, Hip Hop Training). Sans oublier la désormais soirée traditionnelle « Bars à Vif », véritable balade musicale nocturne dans les bars du centre-ville. Une soirée groove et afrobeat le vendredi. Et pour finir, la soirée rock, toujours sous chapiteau avec It It Anita, Structures, Von Pariahs et Gothking. Les plus jeunes ne sont pas en reste avec un spectacle goûter le jeudi avec Boombap. ■
Réservation obligatoire pour les concerts au Théâtre Municipal : www.aucharbon.org / www.nevers-a-vif.fr

TAPAS'1 JOB

17 OCTOBRE - DECIZE / 20 NOVEMBRE - COSNE-COURS-SUR-LOIRE



Si vous êtes à la recherche d'un emploi et /ou d'opportunités professionnelles, si vous êtes employeur, TAPAS'1 JOB est fait pour vous. Basé sur un principe simple : Convivialité + Réseau = Emploi. Ces rencontres conviviales autour d'un verre et de tapas, TAPAS'1 JOB permet de se créer un réseau en rencontrant directement des acteurs de l'économie locale.

Les prochains rendez-vous sont le 17 octobre à Decize et le 20 novembre à Cosne-Cours-sur-Loire. ■

Attention, ces rencontres se font uniquement sur inscription :
03 45 52 50 09 / Clémence Moreau c.moreau@mdef58.fr

NEVERS MARATHON

BY PLUS

26 & 27 OCTOBRE AU DÉPART DU CIRCUIT DE NEVERS-MAGNY-COURS



Après 25 ans d'absence, la course phare revient en grande pompe ! Les courses de running sont déjà nombreuses, il en manquait une et pas des moindres : le marathon. C'est chose faite via « la French Run ». Le marathon se déroulera les 26 et 27 octobre prochains au départ du circuit de Nevers-Magny-Cours. Pour que le plus grand nombre puisse participer, il y a plusieurs épreuves au programme : le marathon individuel et en duo (2x21 km), l'ekiden (relais de 5 personnes) et les courses enfants. ■

Infos et inscription:

www.marathon.com/contact@neversmarathon.com / 03 86 61 59 67

LE MOIS DE LA PHOTO

REVIENT !

5 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE - DÉPARTEMENT



Retour de cette manifestation culturelle qui a lieu tous les deux ans. Pendant un mois, du 5 octobre au 3 novembre, vous pourrez découvrir plus de 30 expositions réparties sur le territoire, des ateliers et des conférences. Un événement à ne pas rater pour les photographes avertis, amateurs ou simplement les passionnés de belles images. Pour cette 8^e édition, le Mois de la Photo lance un safari polaroid, un concours qui se déroulera le 12 octobre (inscriptions chez Camara). ■

Infos et programmation: www.moisdelaphotoennievre.com

SAVOUREZ VOTRE PARC

LORS DU « GRAND PIQUE-NIQUE »

5 & 6 OCTOBRE - PARC DU MORVAN



« Le Grand pique-nique » est de retour dans le Parc naturel régional du Morvan, les 5 et 6 octobre, l'occasion d'organiser en parallèle la Fête de l'automne et des associations afin de faire découvrir, goûter et savourer les produits locaux issus des Parcs et de leur marque responsable « Valeurs Parc ». Au programme : des marchés de producteurs en randonnées et balades, tout cela ponctué de festivités et d'animation culturelles et pédagogiques. Un moment convivial à ne pas rater ! ■

www.parcumorvan.org

À LA DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

8 AU 12 OCTOBRE - NEVERS AGGLOMÉRATION



Les pincés à linge sont de retour avec une 5^e édition du 8 au 12 octobre. Cette année encore, le festival se déplace sur toute l'agglomération et propose des concerts découvertes ouverts à tous et gratuits, sans oublier le jeune public avec la tournée pédagogique « Les Petites Pincés ». Les cordes sont à l'honneur avec le Quatuor Ludwig et le Quatuor Debussy, 2 ensembles qui ont marqué la musique de chambre avec des projets singuliers. La contrebasse sera de la partie avec Bernard Cazauran, contrebassiste solo de l'orchestre de Paris. ■

www.lespincésalinge.com

NOUVELLE SAISON POUR LE RUGBY

NEVERS



Ils sont beaux, grands, petits, charpentés, vifs, ils vous font vibrer depuis qu'ils jouent en Pro D2, ce sont les joueurs de l'USON Nevers Rugby. L'engouement que suscitent les matchs prouve l'attachement du public nivernais pour cette équipe. Afin de les encourager à domicile ou à l'extérieur, voici les dates des prochains matchs en octobre :

6^e J : 4/ 10 Carcassonne-Nevers / 7^e J : 11/ 10 octobre Nevers-Vannes / 8^e J : 18/ 10 Grenoble-Nevers / 9^e J : 1^{er}/ 11 Nevers-Perpignan ■

Abonnements, horaires, infos et dates des matchs en novembre et décembre sur le site usonneversrugby.com

MOBILISEZ-VOUS POUR LES VIRADES DE L'ESPOIR

6 OCTOBRE - NEVERS



Depuis 1985, cet événement national festif et solidaire contribue à vaincre la mucoviscidose. Cette année encore, le Lions Club Nevers Les Eduens se mobilise pour organiser les 20^e Virades de l'Espoir, avec un concert le 6 octobre. Le Quatuor de cors et deux duos, Fantasia et Éclisses, se produiront dans l'église St-Joseph-des-Montôts au prix d'entrée de 12 euros. Tous les bénéfices seront reversés à l'association Vaincre la mucoviscidose qui œuvre pour accélérer la recherche et guérir demain. ■

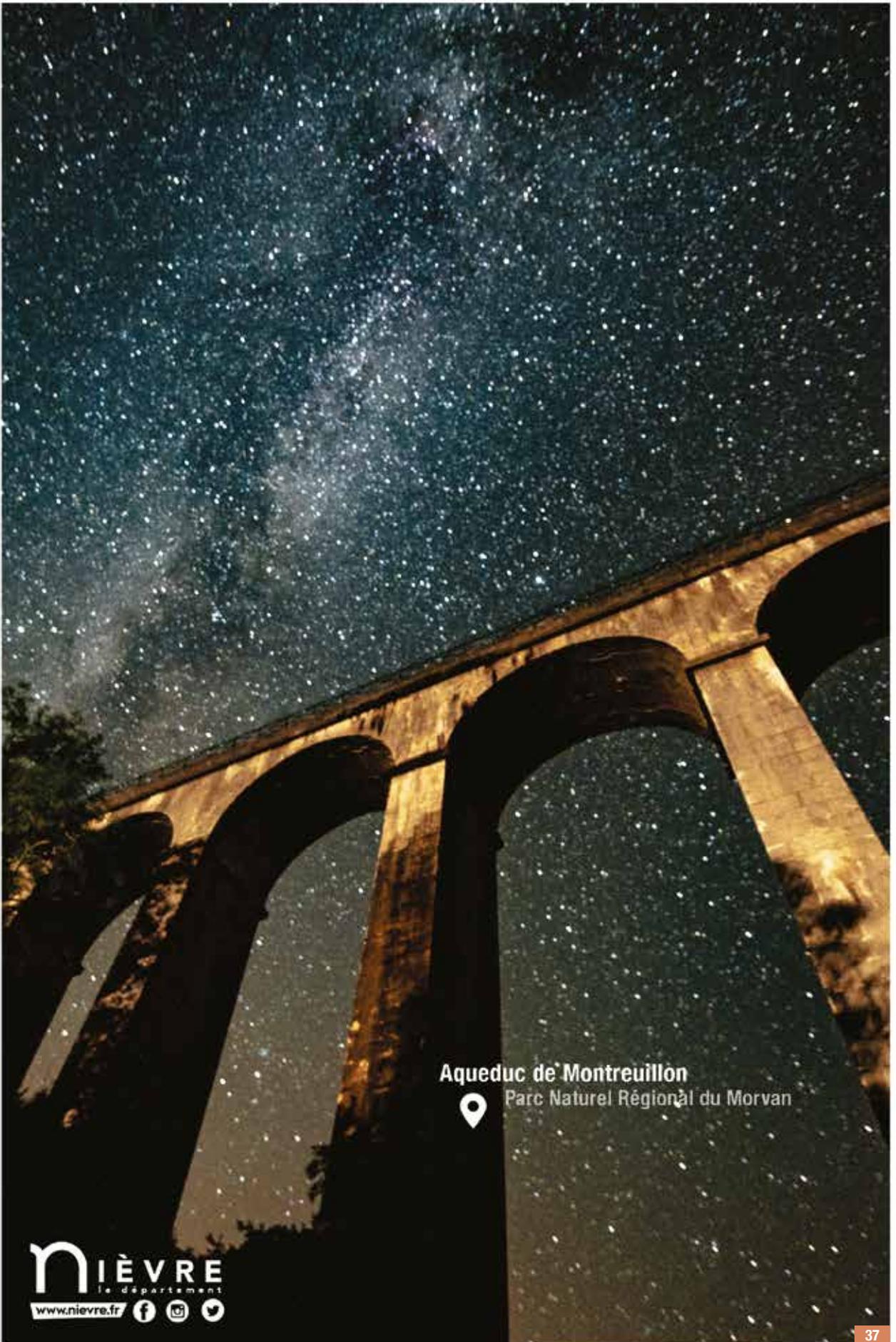
CÔTÉ JARDINS POUR LA MAISON

DÉPARTEMENT



Depuis un an, l'équipe de La Maison décentralise quelques-uns des spectacles programmés. Parce que la culture n'est pas essentiellement réservée aux citadins. Cette initiative intitulée Côté jardins remporte à chaque fois l'unanimité auprès du public. Le prochain spectacle en délocalisation passera par Sougy, Pougues, Sauvigny et Clamecy du 11 au 17 octobre. Ce sera du théâtre avec la Jo Coop Cie, « Le petit Phil Rouge ». Sorte de traité philosophique et conte burlesque, trois voix qui racontent avec folie et émotion le difficile chemin vers la maturité. ■

Le reste de la programmation sur le site : maisonculture.fr



Aqueduc de Montreuillon
Parc Naturel Régional du Morvan

VIVRE LA NIEVRE

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT SUR TOUTE LA NIEVRE : C'EST POUR BIENTOT !

Après d'âpres négociations le conseil départemental à travers Nièvre Numérique a décidé d'accepter la dernière offre de SFR prévoyant de déployer la fibre sur 100% du territoire départemental d'ici fin 2022.

Alors que certains élus étaient prêts à accepter sans négociation la première proposition qui laissait 23000 prises sans solution et donc environ 40 à 50 000 Nivernais de côté, Nièvre Numérique soutenu par les conseillers départementaux de la majorité, a agi pour obtenir ce beau résultat. Une fois encore nous avons démontré la capacité des deux groupes de la majorité départementale à être à la hauteur des enjeux et à porter les intérêts des Nivernais.

PRIVATISATION D'AÉROPORTS DE PARIS : C'EST NON ! Le gouvernement a fait adopter, par sa majorité à l'Assemblée nationale, le projet de privatisation de cette entreprise publique de même que la Française des Jeux qui traduit la vision ultra-libérale du Gouvernement. En privatisant ADP, l'Etat se prive non seulement d'un capital et d'un patrimoine importants mais aussi d'un revenu annuel élevé et croissant, constitué des dividendes qu'il perçoit chaque année, en tant qu'actionnaire. C'est aussi un service d'exercice de la souveraineté nationale avec le contrôle de la frontière qui s'exerce. Aussi près de 250 parlementaires de toutes sensibilités politiques ont-ils décidé de faire soumettre à referendum cette privatisation. Pour réussir la mise en œuvre de ce referendum pour la non-privatisation de ce service public emblématique, il faut désormais nous mobiliser pour obtenir les signatures nécessaires. Il s'agit de recueillir les signatures d'au moins 10% des électeurs avant mars 2020 (soit près de 4,8 millions d'électeurs). Les votes sont possibles par internet ou dans les communes chefs-lieux de canton. Chaque commune peut également demander à la préfecture l'autorisation de recueillir ces signatures.

Mobilisons-nous !



Patrice Joly
Président du groupe
« Vivre la Nièvre »
Majorité départementale

LA NIEVRE S'ENGAGE

Nous vivons dans un monde de communication immédiate qui abolit les distances. Comme l'air et l'eau, la connexion est devenue vitale, celui qui en est exclu est condamné à court ou moyen terme.

Et c'est bien ce que ressentent nombre de Nivernais, privés de cette « toile » qui, comme un cordon ombilical, relie à la vie sociale, la vie économique, le monde du travail, et donne des perspectives de développement presque illimitées.

L'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les communautés de communes, depuis plusieurs années, se sont penchés sur cet épineux problème, abondant financièrement et très lourdement, pour un résultat qui est encore loin d'être satisfaisant.

Les efforts financiers des uns et des autres ont atteint un niveau maximal.

C'est pourquoi, lorsque des élus de notre famille politique ont pu établir le contact avec SFR, via son PDG Alain Weil qui a passé une partie de son enfance dans la Nièvre, une magnifique opportunité s'est offerte, celle de faire fibrer la Nièvre, avec des fonds privés, et de façon prioritaire.

Hélas, de laborieuses discussions, dépassant le cadre normal d'une négociation commerciale, ont fait perdre un temps précieux.

Devons-nous déplorer, ici encore, des considérations politiques qui ont induit une situation de blocage ?

Ce dossier a finalement trouvé une issue heureuse : la Nièvre sera fibrée en 2022.

Si d'autres bonnes fées se sont ensuite et en plus penchées sur le berceau « Nièvre » : tant mieux pour l'intérêt général et les nivernais. Travailler collectif et saisir toutes les occasions qui se présentent c'est « gagnant gagnant » pour le Département.



Pascale de Mauraige
Présidente du groupe
« La Nièvre s'engage ».

NIEVRE POUR TOUS

RETRAITES : DONNER DU TEMPS AU TEMPS

La réforme des retraites est devenue le cheval de bataille de la majorité d'Emmanuel Macron qui veut créer un régime universel par point qui se substituera aux quarante-deux régimes existants. Politiquement, il nous est apparu intéressant d'intervenir sur ce sujet, d'autant plus qu'échaudé par la « crise des gilets jaunes » l'exécutif cherche à ne pas attiser les tensions sociales et envisage une concertation citoyenne à l'image du grand débat national du début 2019.

Globalement, la réforme, où chaque jour travaillé permettra d'acquérir des points, devrait être opérationnelle en 2025 et s'imposera à tous les travailleurs du secteur privé comme public. Elle ne tiendra plus compte des 25 meilleures années de carrière, comme dans le privé, ou des six derniers mois, comme dans le public, mais de l'intégralité de la carrière des actifs. L'instauration à 64 ans d'un âge de départ identique pour tous devrait être assortie d'une décote financière pour ceux qui choisiraient de partir avant. Le taux de cotisation pour les salariés du secteur privé et public sera fixé à 28,12% de leurs revenus bruts dont 60% assuré par l'employeur. Les primes des fonctionnaires seront incluses dans le calcul des retraites.

Rien n'est actuellement gravé dans le marbre. Le Président de la République vient d'ailleurs de remettre en cause la proposition d'origine en souhaitant un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge. C'est une manière d'essayer de désarmer le front syndical, mais aussi, sans doute, de ne pas bâcler la réforme phare de la deuxième partie du quinquennat. Par ailleurs, la restructuration de certaines professions, telles celles des infirmières, des aides-soignantes ou des enseignants, doit précéder toute réforme des retraites faute de renforcer des déséquilibres graves.

Ainsi, le temps social se démarque-t-il du temps électoral.



Philippe Morel
Conseiller départemental.
Président du groupe
« Nièvre pour tous ».

CARNET d'adresses

A

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

1 rue Charles Roy - 58000 Nevers
03 86 60 68 30

B

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

14 bis rue Jeanne d'Arc - 58000 Nevers
03 86 61 87 03

C

CAUE DE LA NIEVRE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement)
3 rue des Trois Carreaux - 58000 Nevers
03 86 71 66 90

J

JEUNESSE

JEUNESSE
2 rue de la Chaumière - 58000 Nevers
03 86 93 00 75

L

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE CONSEIL

Rue de la Fosse aux Loups - 58000
Nevers
03 86 71 93 60

M

MAISON DE LA PARENTALITÉ

1 bis, boulevard Saint-Exupéry - 58000
Nevers
03 86 60 58 41 / 07 84 31 75 73 /
06 87 60 80 42
maisondelaparentalite@nievre.fr

MDPH

(Maison Départementale des Personnes
Handicapées)
Rue Emile Combes - 58000 Nevers
03 86 71 05 50

MEDIATEUR DEPARTEMENTAL

Hôtel du département - 58039 Nevers
cedex
03 86 61 97 57
michel.daguin@nievre.fr

N

NIEVRE RENOV'

Conseil en rénovation énergétique de
l'habitat
13 avenue Pierre Bérégovoy - 58000
Nevers
03 86 60 58 70

NIEVRE TOURISME

3 rue du Sort - 58000 Nevers
03 86 36 39 80
nievre-tourisme.com

NUMERIQUE

FAB LAB

Laboratoires de fabrication numérique
fabnlab@nievre.fr
03 58 57 05 58

NIEVRE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Accompagnement grand public &
professionnels
mediation.numerique@nievre.fr
03 58 57 05 58

NIEVRE NUMÉRIQUE

Syndicat mixte en charge du réseau
THD
03 86 61 82 50
nievrenumerique.com

P

PMI

Consultations du nourrisson et du jeune
enfant
03 86 60 69 35

PREVENTION-SANTÉ

CDPEF

(Centre Départemental de Planification et
d'Education Familiale)
0 800 58 00 00 (gratuit d'un poste fixe)
07 86 73 71 22 (gratuit d'un portable)
Nevers - 3 bis rue Lamartine

Antennes :

Château-Chinon - Maison médicale -
38 rue Jean-Marie Thévenin.

Clamecy - 1C quai de Beuvron

Appartement 41

Cosne-Cours-sur-Loire - 15 rue du Berry

Decize - 10 boulevard Galvaing

CeGIDD

(Centre Gratuit d'Information, de Dépistage
et de Diagnostic des IST)

0 800 58 00 00 (gratuit d'un poste fixe)

07 86 73 71 22 (gratuit d'un portable)

Nevers - 3 bis rue Lamartine

Cosne-Cours-sur-Loire - 15 rue du Berry

CENTRE DEPARTEMENTAL DE VACCINATION

03 86 61 60 01

Nevers - 3 bis rue Lamartine

CLAT

(Centre de Lutte Antituberculeuse)

03 86 59 24 14

Nevers - 3 bis rue Lamartine

Antennes :

Château-Chinon

Maison médicale - 38 rue Jean-Marie
Thevenin

Clamecy

1C quai de Beuvron

Cosne-Cours-sur-Loire

15 rue du Berry

Decize

10 boulevard Galvaing

INFO IVG NIEVRE

06 48 28 60 76

(service gratuit + prix appel)

S

SITES D'ACTION MÉDICO-SOCIALE (SAMS)

CHATEAU CHINON

Maison de la Solidarité
6 place Notre Dame
03 86 79 47 40

CLAMECY

1C quai de Beuvron
03 86 24 01 70

CORBIGNY

3 route de Vézelay
03 86 93 46 45
Rue au Loup
03 86 93 46 30

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

9 mail Saint-Laurent
03 86 28 84 50

DECIZE

4 boulevard Galvaing
03 86 93 57 50

IMPHY

41-43 rue Camille Baynac
03 86 93 57 00

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Rue de la Pépinière
03 86 69 67 00
5 rue de Bel Air
03 86 70 95 01

MOULINS-ENGILBERT

4 rue Salonyer
03 86 93 46 00

NEVERS-BORDS DE LOIRE

24 bis rue Bernard Palissy
03 86 61 88 00

NEVERS-CHAMÉANE

10 impasse des Ursulines
03 86 71 88 60

NEVERS-VAUBAN

16 rue Vauban
03 86 61 97 00

T

TELEALARME 58

Service d'assistance à distance
(maintien à domicile)
03 86 60 69 06

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

Hôtel du Département - 58039 Nevers cedex - 03 86 60 67 00

Horaires d'ouvertures : Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 17h (A l'angle de la rue de la Préfecture et de la rue de la Chaumière)

INFOS



www.nievre.fr

**JE
VOTE !**

**BUDGET PARTICIPATIF
NIVERNAIS**

POUR INVENTER LA NIÈVRE DE DEMAIN

**JE
VOTE !**

BUDGET PARTICIPATIF
NIVERNAIS

niÈVRE
le département
www.nievre.fr   

**VOTEZ POUR VOS PROJETS SUR
WWW.BUDGETPARTICIPATIFNIVERNAIS.FR**